RAPPORT FINANCIER 2018

www.msf.fr

Camp Mara Tatu, Ouganda
Photographe : Mohammad Ghannam

MEDECINS SANS FRONTIERES

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Soins nutritionnels et pédiatriques d'urgence à Bama, État de Borno

Photographe : **Nitin George**

SOMMAIRE

Rapport du trésorier 3

Etats financiers combinés 11

Organisation de MSF et gouvernance 53

Charte de MSF

Médecins Sans Frontières est une association privée à vocation internationale. L'association rassemble majoritairement des médecins et des membres des corps de santé et est ouverte aux autres professions utiles à sa mission. Tous souscrivent sur l'honneur aux principes suivants :

a. Les Médecins Sans Frontières apportent leurs secours aux populations en détresse, aux victimes de catastrophes d'origine naturelle ou humaine, de situations de belligérance, sans aucune discrimination de race, religion, philosophie ou politique.

b. Œuvrant dans la plus stricte neutralité et en toute impartialité, les Médecins Sans Frontières revendiquent, au nom de l'éthique médicale universelle et du droit à l'assistance humanitaire, la liberté pleine et entière de l'exercice de leur fonction.

c. Ils s'engagent à respecter les principes déontologiques de leur profession et à maintenir une totale indépendance à l'égard de tout pouvoir, ainsi que de toute force politique, économique ou religieuse.

d. Volontaires, ils mesurent les risques et périls des missions qu'ils accomplissent et ne réclameront pour eux ou leurs ayants droit aucune compensation autre que celle que l'association sera en mesure de leur fournir.

Centre de santé Bekan, RCA
Photographe : **Candida Lobes**

Rapport du trésorier

Le rendu de compte financier de MSF France

Le rendu de compte financier du groupe MSF France fournit une vue consolidée des activités, du résultat, du patrimoine et de la trésorerie de toutes les entités de Médecins Sans Frontières en France. Il est élaboré à partir des états financiers combinés qui s'apparentent, pour les organisations non lucratives, aux comptes consolidés de sociétés d'un même groupe. Les comptes des sections américaine, australienne et japonaise de MSF qui constituent avec l'association MSF France (ci-dessous association MSF) le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris), ne sont pas intégrés aux états financiers du groupe MSF France ; en revanche, le groupe OCP produit chaque année un budget consolidé de ses activités qui détermine sa contribution au mouvement Médecins Sans Frontières.

Ernst & Young Audit et Deloitte & Associés, co-commissaires aux comptes, ont contrôlé et certifié les comptes annuels de MSF France et de l'association MSF. Ernst & Young Audit a également certifié les comptes de la Fondation MSF, d'Epicentre et de MSF Logistique.

L'ensemble des comptes de Médecins Sans Frontières (association MSF et groupe MSF France) est arrêté par le trésorier. Les comptes du groupe MSF France, ainsi que les comptes annuels de toutes les entités qui le composent, leurs annexes et les rapports des commissaires aux comptes, sont disponibles sur notre site internet (www.msf.fr) et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Les activités de MSF France et leur financement

Compte d'emploi des ressources combiné simplifié au 31 décembre 2018

En millions d'euros	2018	2017	Variation		dont ressources issues de la générosité publique (GP) en 2018	
					Collectées	Affectées
Ressources privées issues de la recherche de fonds	262,1	297,5	-35,4	-12%	215,5	
Ressources institutionnelles	4,3	8,3	-4,0	-48%		
Autres ressources	136,9	93,8	43,1	46%		
Total ressources	**403,3**	**399,6**	**3,7**	**1%**	**215,5**	
Reprises de provisions	1,3	4,6	-3,3			
TOTAL PRODUITS	**404,6**	**404,2**	**0,4**			
Dépenses de missions sociales	373,1	358,7	14,4	4%		211,4
dont dépenses de missions	*259,6*	*243,8*	*15,8*	*6%*		
Frais de recherche de fonds	14,0	13,1	1,0	8%		9,2
Frais du fonctionnement	23,3	21,8	1,5	7%		4,7
Total emplois	**410,4**	**393,5**	**16,9**	**4%**		**225,4**
Dotations aux provisions	3,3	1,4				
TOTAL CHARGES	**413,8**	**394,9**	**18,9**	**5%**		
Variation des fonds collectés auprès du public	0,0	-0,3				0,2
Investissements de l'année						2,6
EXCÉDENT / DÉFICIT	**-9,2**	**9,0**			**-12,2**	
Réserves disponibles	105,2	112,8				
dont ressources de générosité publique non utilisées	*55,6*	*67,8*				
Réserves disponibles en mois d'activité	**3,1**	**3,4**				

Vue synthétique des comptes combinés de MSF France

Le total des produits combinés est stable et s'établit à 404,6 M€, tandis que sur la même période, le total des charges combinées augmente de 18,9 M€ (+5%) pour s'élèver à 413,8 M€. De ces évolutions différenciées résulte un déficit de 9 M€, atténué par un produit e xceptionnel très significatif lié à la vente des immeubles de la rue Saint Sabin venu combler, en partie, la baisse des dons et libéralités.

Les entités du groupe contribuent très inégalement à ce résultat : l'association MSF affiche un déficit de 36,6 M€ en grande partie compensé par la plus-value de 28,9 M€ dégagée sur les cessions immobilières des SCI ; de leur côté, MSF Logistique, Epicentre et la Fondation MSF équilibrent leurs budgets. L'association MSF concentre ainsi l'essentiel du déficit annuel, en "perdant" 35,9 M€ de fonds privés sur l'année : sa collecte en France et aux Emirats est de 24,6 M€ inférieure à celle de 2017 qui comprenait un legs exceptionnel de 22,2 M€, et les contributions des sections du mouvement diminuent de 6% (-11,3 M€). Au total, les ressources de l'association MSF diminuent ainsi de 10% par rapport à 2017, et aparaissent insuffisantes à financer la croissance de 4% de ses emplois annuels.

Les réserves disponibles combinées de MSF France s'élèvent au 31 décembre 2018 à 105,2 M€. Elles équivalent à 3,1 mois d'activité (contre 3,4 mois fin 2017), niveau qui demeure raisonnable. Ces réserves ont pour objectif de garantir la continuité des secours engagés sur le terrain, de faire face aux risques liés aux activités (interventions d'urgence ou soudaine décroissance des ressources) et de financer les investissements.

Les comptes continuent à afficher un très bon niveau d'efficacité d'emploi des fonds :

- Sur 100 euros de collecte issue de la générosité publique, 93 euros ont financé les missions sociales, 4 euros la recherche de fonds, 2 euros le fonctionnement et 1 euro les investissements,
- Sur 100 euros dépensés, 91 euros l'ont été pour les missions sociales, 3 euros pour la recherche de fonds et 6 euros pour le fonctionnement.

Les activités du groupe MSF France

Les dépenses de missions sociales représentent une part stable de 91% du total des emplois combinés de MSF France. Elles intègrent le coût des opérations menées en France et à l'étranger, du support opérationnel, de l'information et de la sensibilisation du public, ainsi que les dépenses générées par les activités des satellites et les financements versés à d'autres organismes humanitaires. Elles augmentent sur l'année de 14,4M€ et s'établissent à 373,1 M€, en croissance de 4% par rapport à 2017. L'association MSF concentre à elle seule les trois quarts de l'augmentation.

Les opérations menées en France et à l'étranger représentent une part stable de 70% des coûts de missions sociales combinées. L'Association MSF y contribue pour 81%, MSF Logistique pour 17% et Epicentre pour 2%. Elles s'élèvent en 2018 à 259,6 M€, en hausse de 15,8 M€ par rapport à 2017, dont un quart s'explique par les dépenses engagées par MSF France pour le compte d'autres sections : ces coûts correspondent principalement aux charges de personnel expatrié sous contrat français travaillant pour le compte d'autres sections, refacturées aux sections et représentent 6 % des dépenses d'opérations de MSF France.

Au sein des coûts de missions sociales, les dépenses d'information et de sensibilisation du public sont stables et s'élèvent à 3,3 M€. Elles recouvrent notamment l'activité du CRASH (Centre de Réflexion sur l'Action et les Savoirs Humanitaires) en charge au sein de la Fondation MSF d'animer le débat et la réflexion critique sur l'action humanitaire, ainsi que les dépenses de l'association MSF pour sa mission d'information du public.

Les frais de recherche de fonds, qui comptent pour 3% des emplois, progressent significativement de 8% (+1 M€), en lien avec les investissements continus de l'association MSF pour consolider les dons réguliers et diversifier sollicitations et canaux de collecte. Les frais de recherche de fonds n'incluent pas les dépenses engagées par MSF USA, MSF Australie et MSF Japon au titre de leurs contributions au groupe MSF Frawnce.

Les frais de fonctionnement représentent une part stable de 6% des emplois. Ils regroupent très majoritairement les coûts d'administration générale

des entités du groupe ainsi que la contribution de MSF France au fonctionnement du Bureau International du mouvement MSF. Ils augmentent de 4,2%, concentrés principalement sur l'Association MSF. Cela représente 0,8 M€ de frais de fonctionnement additionnels (charges de fonctionnement refacturées aux sections MSF exclues), dont 0,4 M€ imputables à la contribution au Bureau International de Genève et 0,2 M€ au surcoût de location des immeubles de la rue Saint Sabin que l'association MSF continue à occuper après leur vente en cours d'année.

Les activités de MSF France sont principalement financées par les collectes de l'association MSF et de la Fondation MSF, auxquelles s'ajoutent les collectes à l'étranger des sections américaines, australiennes et japonaises d'OCP. Les ressources issues de la recherche de fonds privés constituent la pierre angulaire des moyens d'action de MSF. Elles sont complétées par les fonds institutionnels, le produit des ventes des structures satellites au mouvement MSF et les autres ressources issues des refacturations entre sections MSF, les produits financiers, les gains de change et les produits exceptionnels.

En 2018, les ressources privées issues de la recherche de fonds diminuent de 35,4 M€, soit 12%. La diminution des dons et legs des particuliers de 38,7 M€ est partiellement compensée par une augmentation de 3,2 M€ des fonds collectés auprès des entreprises. Hors impact du legs exceptionnel de 22,2 M€ de 2017, la collecte en provenance des donateurs individuels baisse de 16,3 M€, dont 80% imputables aux collectes à l'étranger par les sections du mouvement MSF : ces collectes sont inférieures de 13,1 M€ à celles de 2017 ; elles varient inégalement d'une section à l'autre et sont impactées différemment par l'évolution des taux de change. La contribution annuelle des sections américaine, australienne et des autres sections MSF a baissé de 16 M€, diminution en partie compensés par 4,4 M€ additionnels en provenance de MSF Japon. Au total hors dons d'entreprises et autres organisations privées, les sections du mouvement MSF collectent 71% des ressources privées combinées issues de la recherche de fonds de MSF France, soit 186,2 M€. La collecte française diminue également, en raison de la morosité générale du secteur du don en France, liée particulièrement au changement de la fiscalité du patrimoine.

Les ressources institutionnelles diminuent à nouveau, de près de moitié en 2018 et s'établissent à 4,3 M€, conséquence de la non-acceptation de fonds publics émanant de l'Union Européenne ou de ses Etats membres décidée par le mouvement MSF en 2016.

Les revenus issus d'activités liées aux missions sociales représentent 85,4 M€ contre 79,8 M€ M€ en 2017. Ils regroupent les produits de facturation des dépenses engagées par MSF France pour le compte d'autres sections MSF et le produit des ventes des satellites aux centres opérationnels de MSF et autres organisations humanitaires : des médicaments, du matériel médical et logistique par MSF Logistique, et des consultations, projets de recherche et formations épidémiologiques par Epicentre. En 2018, les activités de MSF Logistique et d'Epicentre ont ainsi généré 3,5 M€ de produits additionnels. MSF Logistique totalise 67,7 M€ de ventes de marchandises, frets et services en 2018 contre 64,8 M€ en 2017.

Les autres ressources augmentent de 43,1 M€ sur l'exercice, dont 33 M€ exceptionnels liés à la vente par les SCI MSF et Sabin du siège parisien de la rue Saint Sabin. Conformément au plan de financement du nouveau siège de l'avenue Jean-Jaurès acquis en octobre 2016, la vente des deux immeubles de la rue Saint Sabin a financé un tiers du projet, en complément d'un prêt bancaire de 35 M€ et de 37 M€ de fonds propres. La variation des autres ressources de MSF France inclut également 3,8 M€ de gains de change réalisés par l'Association MSF.

Focus sur les missions de l'association MSF

Comme en témoigne l'étendue des missions de 2018, l'association dispose toujours d'importants moyens d'action. Ils s'inscrivent cependant dans un cadre financier aujourd'hui plus contraint qui impose un examen critique des ressources mobilisées au regard des objectifs médico-opérationnels visés. Ceci passe nécessairement par la définition de priorités et la rationalisation du coût des interventions. Les projets opérationnels de l'année ont été élaborés dans cet esprit d'optimisation afin de dégager des marges de manœuvre pour maintenir une capacité de réponse aux urgences, développer les activités existantes, et lancer de nouvelles opérations tout en absorbant l'inflation mécanique des projets ouverts en 2017.

Les dépenses d'opérations menées par l'association sont stables par rapport à 2017 et s'élèvent à 236,2 M€ (235,7 M€ en 2017). Elles comprennent le coût des projets terrain, des coordinations, des supports régionaux ainsi que le coût des études d'Epicentre. Les projets totalisent 225,7 M€, dont 46,6 M€ dans les coordinations et le support, qui représentent une part stable de 21% des dépenses de projets.

En 2018, l'association est présente dans 32 pays, incluant le territoire de la Somaliland (Etat s'étant déclaré indépendant mais non reconnu par la Communauté Internationale qui considère ce territoire en Somalie) ouvert en fin d'année : MSF y développe le diagnostic, le traitement et le suivi des patients atteints de tuberculose, dont l'incidence est l'une des plus forte au monde. On dénombre 88 projets contre 86 en 2017, dont 17 missions d'urgence et trois quarts d'interventions planifiées.

Les interventions au cœur des conflits continuent de mobiliser la majorité des moyens humains et financiers de l'association avec 42 projets sur 88 et 101 M€ dépensés sur l'année. Ceci représente 57% des dépenses projets hors coordinations, et plus de 53% du personnel national et international déployés sur les terrains.

Les versements à d'autres organisations qui participent au dispositif opérationnel s'ajoutent au coût des missions directement mises en œuvre. Ils s'élèvent à 3,3 M€ contre 1,5 M€ en 2017. Le principal financement en croissance concerne le projet mené au Cambodge avec la DNDi pour développer de nouvelles stratégies de diagnostic et de traitement de l'hépatite C.

Les dépenses opérationnelles connaissent des évolutions contrastées selon les terrains :

- Les missions de la région dite MENA - qui regroupe l'Iran, l'Irak, la Lybie, la Jordanie, le Liban, la Palestine, la Syrie et le Yémen - totalisent 2,1 M€ de moins qu'en 2017, mais représentent toujours un tiers des dépenses de projets avec un total de 72 M€. On constate un nouvel équilibre des budgets dans cette région, avec un redimensionnement des opérations en Irak (- 4,8 M€), en Syrie (- 4,1 M€) et en Jordanie (- 2,3 M€), qui a rendu possibles les interventions d'urgence et la croissance des dépenses en Palestine (+ 3,6 M€) et au Yémen (+ 3,2 M€).
- En Afrique, quatre pays d'intervention représentent à eux seuls 27 % des dépenses de projets, avec 18,4 M€ en République centrafricaine, 17,5 M€ au Soudan du Sud, 13,2 M€ au Nigéria et 11,6 M€ en République Démocratique du Congo, pour un budget total de 60,4 M€. Celui-ci diminue de 6,3 M€ qui se reportent sur les autres pays d'Afrique, avec le développement notamment des activités pédiatriques et nutritionnelles au Niger (+2,3 M€) et au Tchad (+3,9 M€).
- Douze mois d'activité au Bangladesh en 2018 ont généré un budget additionnel de 5,7 M€, compensé par une diminution des dépenses au Nigéria liée à une moindre activité dans l'Etat du Borno.

Les interventions d'urgence de 2018 totalisent 28,9 M€, soit 12% des dépenses d'opérations.

- Deux urgences d'ampleur concentrent à elles seules la moitié de ces dépenses : au Bangladesh, MSF France dispense depuis fin 2017 des soins primaires et secondaires à la population Rohingya de Birmanie déplacée dans le camp insalubre de Kutupalong-Balukhali, tandis qu'au Yémen les équipes sont intervenues en juin 2018 pour soutenir les structures de santé en matériel et fournitures médicales à Mocha suite à l'offensive militaire de la coalition internationale sur la ville de Hodeida ; ces projets ont mobilisé 7,4 M€ chacun.
- Par ailleurs, en mai 2018, à Gaza, MSF France est intervenu pour prendre en charge les blessés victimes des tirs israéliens pendant les protestations de la « Marche du retour » ; cette intervention représente 3,9 M€ en 2018.

Enfin, en réponse à l'épidémie d'Ebola déclarée en août dans la province du Nord-Kivu, MSF France s'est déployée en urgence en RDC pour installer des unités d'isolement et de traitement et appuyer le système de santé local ; les dépenses correspondantes s'élèvent à 3,5 M€.

Les missions d'urgence au Bangladesh, au Yémen, en Palestine et en RDC totalisent les trois quarts des dépenses d'urgence de l'année.

Au total, un tiers des missions de l'association MSF, activités planifiées et interventions d'urgence cumulées, totalisent à elles seules deux tiers des dépenses de projets de l'année. Parmi celles-ci : le Yémen (20,8 M€), la République Centrafricaine

(18,4 M€), le Soudan du Sud (17,5M€), la Jordanie (15,2 M€), le Nigéria (13,2 M€), l'Irak (11,9 M€), la République Démocratique du Congo (11,6 M€), le Mali (9 M€), le Kenya (8,3 M€), la Palestine (7,7 €), et l'Ouganda (7,8 M€).

La situation de trésorerie de MSF France

Les principaux mouvements de l'exercice concernent les opérations réalisées par la SCI MSF. Celle-ci a décaissé 11,1 M€ de travaux pour le nouveau siège parisien de MSF France et encaissé pour un montant quasi identique de 10,8M€, le solde de la vente des immeubles de la rue Saint Sabin et du remboursement de l'emprunt immobilier contracté en octobre 2016 pour une durée de deux ans.

La diminution du besoin de financement des missions sociales et du fonctionnement pour 4,1 M€ équilibre les 5 M€ additionnels de trésorerie investis par l'association MSF et MSF Logistique dans les immobilisations corporelles, les dépôts de garantie et les systèmes d'information.

Les 7,3 M€ de trésorerie consommés sur l'année s'expliquent ainsi quasi exclusivement par l'insuffisance des financements privés et publics de l'année à couvrir les décaissements liés aux activités malgré l'avance reçue de la section américaine d'un montant de 10,9 M€.

Au 31 décembre 2018, la trésorerie du groupe MSF France s'élève à 83,4 M€. Les disponibilités sont placées sur des produits très peu risqués, tels que fonds communs de placement monétaires et livrets d'épargne ; au 31 décembre 2018, les comptes livret totalisent 41 M€.

La rémunération moyenne de la trésorerie est de 0,4%, sensiblement au même niveau qu'en 2017 (0,7%) : cette performance limitée s'explique par le bas niveau des taux et l'indisponibilité de placements qui offriraient de meilleurs rendements tout en maintenant au plus bas les risques pris sur les fonds confiés par les donateurs.

La gestion du risque bancaire est assurée par une répartition des valeurs sur quatre établissements bancaires majeurs. Les deux principaux représentent à la fin de l'année respectivement 63% et 26% du montant total de la trésorerie de MSF France. Sur les terrains d'interventions, MSF opère avec plusieurs banques internationales ou locales, la politique de prudence consistant à limiter le volume des dépôts bancaires aux besoins opérationnels mensuels.

En 2018, le niveau moyen de trésorerie au siège s'établit à 74,3 M€, représentant près de 2,2 mois d'activité. Il est impacté principalement par le calendrier de paiement des contributions des sections américaine, australienne et japonaise qui peut varier d'une année à l'autre, par les encours de facturation des satellites avec les sections du mouvement MSF à la date du 31 décembre, ainsi que par les décaissements liés aux investissements.

MSF France est exposé aux fluctuations des cours de change, dans la mesure où 68% des ressources issues de la recherche de fonds et la moitié des dépenses d'opérations menées directement par MSF France sont libellées en devises étrangères. Si les devises utilisées pour les opérations dépendent des lieux d'intervention, les ressources en devises proviennent principalement des Etats-Unis (63%), de l'Australie (16%) et du Japon (19%). Le yen japonais est partiellement utilisé pour couvrir les achats de MSF Logistique dans cette devise. De même, les dollars américains reçus par MSF France sont en grande partie utilisés pour approvisionner les missions en dollars. Afin de réduire l'impact des fluctuations de devises sur la prévision de trésorerie et de sécuriser sa capacité à financer ses engagements opérationnels et immobiliers, l'Association MSF a mis en place des couvertures de change pour la première fois en 2018.

Les perspectives et enjeux

En 2018, les missions sociales du mouvement MSF, dont les comptes combinés ne sont pas encore approuvés à la date de l'émission de ce rapport totalisent 1,3 milliard €, en baisse de 1% par rapport à 2017. Sur la même période, les ressources du mouvement ont diminué de 2%, soit -28 M€ dont 40% imputables aux fonds privés. L'absence de ressorces exceptionnelle à l'instar du legs de 22,2 M€ en faveur de MSF France en 2017, ainsi que le contexte politique ou des dispositifs fiscaux moins incitatifs dans certains pays expliquent

l'évolution défavorable de la collecte sur 2018 pour l'ensemble du mouvement.

Les activités du mouvement MSF avait généré en 2017 un premier déficit de 104 M€, qui s'expliquait par une croissance des dons de seulement 2%, aux trois quarts neutralisée par une baisse des financements publics, et insuffisante à financer la croissance de 10% des dépenses. L'année 2017 avait ainsi montré que la progression des ressources ne s'était pas matérialisée comme attendu, et qu'il était nécessaire de redimensionner les objectifs de croissance des opérations et des sièges pour les adapter aux perspectives de collecte à court terme. 2018 est une année de stabilisation des dépenses pour s'ajuster à la moindre croissance des dons. Ainsi, produits et charges de l'année ont été davantage corrélés, et le déficit de 72 M€ qui en résulte constitue un solde contenu et compatible avec le niveau des réserves du mouvement. Celles-ci s'élèvent à 963 M€ au 31 décembre 2018, ce qui représente 7,1 mois d'activité.

La cohérence du mouvement est assurée par une Charte, des politiques et des accords, définis en commun et coordonnés par le Bureau Internationale. L'un de ces accords, le *Resource Sharing Agreement (RSA)* ou accord de partage des ressources, est essentiel pour le fonctionnement du mouvement, dont il définit le cadre financier dans l'objectif d'assurer la continuité et le développement des interventions et d'équilibrer entre les centres opérationnels les moyens d'agir. La troisième période d'application de cet accord (RSA3), qui s'étale sur 4 ans de 2016 à 2019, est entré dans sa dernière année. Toutes les sections de Médecins Sans Frontières travaillent en 2019 à l'élaboration de la 4e version de l'accord (RSA4) qui couvrira la période 2020 -2023.

A l'échelle du mouvement et en application du RSA3, la croissance 2019 des dépenses d'opérations cumulées des 5 centres opérationnels est cadrée à 5,3 %. Les dépenses des sièges sont budgétées à l'identique des dépenses réelles de 2018. Seul le budget des frais de recherche de fonds augmente significativement (+15%), conséquence d'investissements très significatifs planifiés pour maintenir et développer la collecte dans tout le mouvement, et plus particulièrement aux Etats Unis. L'ensemble est financé par des ressources totales budgétées en croissance de 3% et partant, insuffisantes cette année encore, à couvrir les dépenses. Le mouvement prévoit donc pour la troisième année consécutive un déficit significatif (156 M€) qui devrait porter le niveau des réserves à 6 mois.

Les comptes annuels des entités du groupe MSF France sont intégrés aux comptes internationaux de MSF, MSF France contribuant à 23 % des dépenses d'opérations du mouvement MSF. Dans ce contexte de resserrement des marges de manœuvre financières, l'association MSF a construit son budget 2019 en intégrant les contraintes décrites précédemment qui s'imposent à tout le mouvement, s'appliquant notamment à réduire de façon concrète les coûts de coordination et de fret aérien, à planifier à plus d'un an les projets de construction, la maintenance des équipements et du parc de véhicules sur les terrains pour dégager des marges de manœuvre nouvelles avec les paramètres de croissance imposés. Le budget ainsi élaboré prévoit une croissance annuelle des opérations de 3%, qui représentent une dépense additionnelle de 8 M€. Les investissements pour la recherche des fonds sont projetés en hausse de 7% tandis que les dépenses de siège doivent diminuer de 1% via le report de projets non prioritaires et la redéfinition des plans d'action de chaque département.

Ces rythmes de croissances sont établis sur la base d'une perspective de stabilité de la collecte en France et aux Emirats à 74,4 M€ et de contributions annuelles des sections américaine, australienne et japonaise en hausse de 8% auxquels s'ajoutent 25 M€ de financements complémentaires issus du mouvement pour rééquilibrer la distribution des ressources. Ainsi construit, le budget est en ligne avec le cadre financier international du RSA3. Il en ressort néanmoins un déficit prévisionnel de 30 M€ qui sera financé par prélèvement sur les réserves.

Le budget 2019 préserve la capacité de réponse aux urgences de l'association MSF, la qualité des soins et le nombre de patients pris en charge par ses projets. Il impose cependant de rationaliser nos moyens et de réfléchir à des modes opératoires toujours plus efficients, en recherchant plus systématiquement des synergies entre projets, entre sections, entre supports. Par ailleurs, seront encore affinés en 2019, dans la continuité des avancées de 2018, la gestion des ressources

humaines (notamment des parcours et des rémunérations), la décentralisation du support opérationnel - à Abidjan, Dakar et Dubai notamment - et la mise à niveau des systèmes d'information. Les investissements de 2019 restent concentrés sur deux projets d'ampleur : la construction du Centre Jacques Pinel à Mérignac pour former le personnel de terrain ainsi que l'aménagement du siège parisien de l'avenue Jean-Jaurès dans lequel toutes les équipes emménageront en fin d'été 2019 pour une efficacité accrue du soutien opérationnel aux missions de terrain.

Enfin, la négociation en cours du RSA4 évoqué précédemment constitue un enjeu majeur pour l'association MSF comme pour le mouvement dans son ensemble. Les principaux objectifs qui sous-tendent le futur accord de partage des ressources sont les suivants :

- optimiser la capacité collective du mouvement à déployer la mission sociale au meilleur bénéfice possible pour les populations secourues et en partageant les ressources financières de manière efficace,
- fournir aux centres opérationnels une visibilité suffisante des moyens d'action dont ils disposeront pour les 4 années à venir en définissant dès le départ les financements qui leur reviendront,
- préserver la capacité collective de répondre aux urgences.

C'est dans un souci constant d'optimiser les moyens disponibles pour les actions de terrain et les soins aux patients que devront être prises les décisions de structuration financière à venir. Il s'agit d'organiser de la manière la plus efficace la répartition de la collecte globale, et de structurer le lien de solidarité entre plus de 6 millions de donateurs dans le monde et les millions de personnes auxquelles MSF porte assistance chaque année. Cette architecture du financement des actions de terrain sera bâtie sur les principes communs à toutes les sections du mouvement MSF, notamment de responsabilité collective ou d'adaptabilité aux évolutions structurelles que le mouvement pourrait décider, à l'image du projet WACA de nouvelle structure opérationnelle innovante en Afrique de l'Ouest.

Je souhaite terminer ce rapport annuel en saluant l'action de toutes les équipes de Médecins Sans Frontières engagées, souvent dans des conditions difficiles et toujours avec passion, auprès des populations les plus vulnérables, et en remerciant très chaleureusement les donateurs qui nous font confiance et, au travers de leurs dons et legs, nous soutiennent avec fidélité, rendant possible la poursuite et le développement d'opérations toujours plus innovantes et ambitieuses.

Michel Cojean
Trésorier de Médecins Sans Frontières France
Membre du Conseil d'Administration

Province de Saada, hôpital Haydan, Yémen
Photographe : **Agnès Varraine-Leca**

Etats financiers combinés au 31 décembre 2018

Rapport général des commissaires aux comptes sur les comptes combinés ____ 12

Bilan et compte de résultat combinés ____ 16

Annexes des comptes combinés ____ 19

Indicateurs de gestion pluriannuels ____ 50

DELOITTE & ASSOCIES
6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de € 1.723.040
572 028 041 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Médecins Sans Frontières

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes combinés

Aux Membres de l'association Médecins Sans Frontières,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés de l'association Médecins Sans Frontières relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la combinaison.

Fondement de l'opinion

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

- Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes combinés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

- Compte d'emploi des ressources

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans la note 8 de l'annexe font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable et ont été correctement appliquées.

- Estimations comptables

Votre association constitue des provisions pour risques, tel que cela est décrit dans la note 3.12 de l'annexe. Sur la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par votre association pour identifier et évaluer les risques, ainsi que sur l'examen des états de synthèse de ces risques.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport financier du trésorier.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes combinés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le trésorier.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 28 mai 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES	ERNST & YOUNG Audit
Jean-Pierre Vercamer	Bruno Bizet

Bilan combinés au 31 décembre 2018

ACTIF

En milliers d'euros	Brut	Amort.	Net 2018	Net 2017
Films produits	3 318	3 318	0	0
Concessions/Licences	7 894	4 367	3 527	1 636
Immobilisations en cours	430	0	430	2 044
Immobilisations incorporelles	**11 642**	**7 685**	**3 957**	**3 681**
Terrains	46 629	0	46 629	48 710
Constructions	9 532	3 989	5 543	6 764
Installations et divers aménagements	8 502	5 163	3 339	4 023
Matériels, mobilier, informatique	4 502	3 355	1 146	1 251
Autres immobilisations	1 166	1 033	133	172
Immobilisations en cours	35 802	0	35 802	24 668
Immobilisations corporelles	**106 132**	**13 540**	**92 592**	**85 587**
Dépôts et cautionnements	2 409	0	2 409	1 359
Immobilisations financières	**2 409**	**0**	**2 409**	**1 359**
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	**120 184**	**21 225**	**98 958**	**90 627**
Stocks de matières et autres approvisionnements	**461**	**0**	**461**	**413**
Stocks de marchandises	**23 752**	**1 420**	**22 332**	**24 048**
Financements à recevoir	3 594	0	3 594	7 152
Legs et dons à recevoir	796	0	796	722
Créances sur autres sections MSF	42 297	0	42 297	53 708
Clients et comptes rattachés	1 310	3	1 307	1 747
Autres créances	3 519	3	3 516	1 686
Créances brutes	**51 515**	**6**	**51 509**	**65 015**
Valeurs mobilières de placement	**3 019**	**0**	**3 019**	**11 578**
Banques et CCP	66 359	0	66 359	66 468
Soldes trésorerie missions	12 167	0	12 167	10 584
Caisses	143	0	143	172
Dons à l'encaissement	1 680	0	1 680	1 827
Disponibilités	**80 349**	**0**	**80 349**	**79 050**
Ecarts de conversion actif	121	0	121	34
Charges constatées d'avance	7 017	0	7 017	5 147
Comptes de régularisation	**7 137**	**0**	**7 137**	**5 181**
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**166 233**	**1 426**	**164 807**	**185 284**
TOTAL ACTIF	**286 416**	**22 651**	**263 765**	**275 911**
Engagements reçus*			**9 531**	**8 870**

PASSIF

En milliers d'euros	2018	2017
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF	1 647	1 647
Fonds statutaire	**15**	**15**
Réserve d'investissement	**3 900**	**4 214**
Fonds de générosité publique	67 782	65 037
Réserves d'investissement collectée auprès du public affectée et non utilisée	50 420	51 962
Fonds de réserve	46 575	38 503
Fonds disponibles	164 776	155 502
Résultat	**-9 168**	**8 960**
Total fonds propres	**161 169**	**170 337**
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par les entités du Groupe MSF	**73**	**91**
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	**161 242**	**170 428**
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES	**2 477**	**1 213**
TOTAL FONDS DEDIÉS	**475**	**495**
Emprunts auprès d'établissements de crédit	31 895	53 457
Emprunts et dettes assimilées	84	115
Soldes créditeurs de banque	7	0
Dettes autres sections MSF	21 130	9 183
Avances et acomptes reçus sur commande	5 191	5 191
Dettes fournisseurs	18 116	14 137
Dettes fiscales et sociales	21 463	18 290
Indemnités à payer	8	8
Autres dettes	1 148	2 757
Dettes	**99 042**	**103 139**
Financements perçus d'avance	421	466
Ecarts de conversion passif	86	171
Produits constatés d'avance	22	0
Comptes de régularisation	**529**	**637**
TOTAL PASSIF EXIGIBLE	**99 571**	**103 776**
TOTAL PASSIF	**263 765**	**275 911**
Engagements donnés*	**6 202**	**5 763**

**les engagements reçus et donnés sont détaillés en annexes*

Compte de résultat combinés au 31 décembre 2018

Charges

En milliers d'euros	2018	2017
Médicaments et matériel médical	54 745	55 504
Nourriture	952	1 234
Matériel logistique et sanitation	5 384	5 811
Equipement et matériel	2 115	2 201
Matières, fournitures et petits matériels	840	937
Documentation	23	15
Transport et frais sur achats	1 470	1 529
Variation de stock de marchandises	955	-2 641
Achats de frêt	25 036	26 062
Achats stockés de marchandises	**91 521**	**90 650**
Médicaments et matériel médical	10 598	11 575
Nourriture	3 070	3 376
Matériel logistique et sanitation	9 390	9 779
Equipement et matériel	6 922	6 632
Matières, fournitures et petits matériels	5 162	4 719
Etudes et prestations incorporées	1 783	1 412
Achats pour revente	196	265
Variation de stocks de matières & autres appros	-49	133
Achats de matières & autres appros	**37 071**	**37 891**
Prestations de services diverses	9 233	9 721
Loyers et charges locatives	17 909	16 146
Location de matériel	117	128
Entretien, maintenance et réparations	6 571	6 708
Assurances	713	736
Documentation	455	304
Honoraires	2 040	4 679
Information/publications	2 296	1 836
Transports	6 679	5 880
Déplacements et frais de mission	18 560	17 891
Frais de représentation	829	762
Frais postaux et de télécommunication	6 087	4 931
Frais bancaires et assimilés	772	920
Subventions d'exploitation	6 705	5 206
Services extérieurs	**78 966**	75 846
Achats et services extérieurs	**207 558**	**204 388**
Impôts, taxes et versements assimilés	**5 436**	**5 303**
Salaires	47 272	44 483
Indemnités	11 915	9 585
Charges sociales et assurances	24 110	22 087
Charges de personnel France	**83 297**	**76 155**
Charges de personnel national	**88 979**	**85 999**
Salaires et charges refacturés	**11 763**	**13 771**
Charges de personnel	**184 039**	**175 926**
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	**5 708**	**3 744**
CHARGES D'EXPLOITATION	**402 742**	**389 360**
Agios	0	0
Intérêts sur emprunts	535	580
Pertes de change	6 943	4 753
Dotations aux amort., aux dépréciations et aux prov.	138	7
CHARGES FINANCIERES	**7 616**	**5 340**
Charges exceptionnelles	3 414	196
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**3 414**	**196**
TOTAL CHARGES	**413 772**	**394 896**
Engagements à réaliser sur ressources affectées	392	403
RÉSULTAT POSITIF	**0**	**8 960**
TOTAL GÉNÉRAL	**414 164**	**404 259**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Personnel bénévole	7,6 ETP	7,9 ETP
Secours en nature	non valorisé	non valorisé
Mise à disposition gratuite de biens et services	1 999	1 252
TOTAL	**1 999**	**1 252**

Produits

En milliers d'euros	2018	2017
Dons collectés auprès du public	66 158	67 531
Dons organismes privés	189 112	199 123
Cotisations	25	24
Libéralités	6 524	30 488
Dons et libéralités	**261 820**	**297 166**
Au sein du mouvement MSF	45 881	43 998
En dehors du mouvement MSF	3 325	2 381
Ventes de marchandises	**49 206**	**46 379**
Au sein du mouvement MSF	17 954	18 040
En dehors du mouvement MSF	475	249
Ventes de fret	**18 430**	**18 289**
Produits solidaires	275	363
Livres	0	0
Guides médicaux	165	403
Autres	0	0
Ventes de produits	**439**	**766**
Au sein du mouvement MSF	2 548	1 919
En dehors du mouvement MSF	49	192
Prestations de services	**2 597**	**2 111**
Financements UE	0	0
Autres financements	4 314	8 269
Subventions institutionnelles	**4 314**	**8 269**
Financements et subventions d'exploitation	1	100
Production immobilisée	0	51
Produits des activités annexes	25	27
Autres produits de gestion courante	22 886	19 822
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges	1 810	5 014
Parrainage	235	75
Autres produits d'exploitation	**24 957**	**25 088**
PRODUITS D'EXPLOITATION	**361 763**	**398 068**
Produits des créances	0	5
Produits des placements	275	601
Intérêts des comptes rénumérés	96	47
Produits de change	8 686	4 932
Reprises sur provisions et dépréciations	51	82
PRODUITS FINANCIERS	**9 108**	**5 667**
Produits exceptionnels	33 437	358
Reprises sur provisions et dépréciations	258	40
Reprises sur subventions investissement	18	39
PRODUITS EXCEPTIONNELS	**33 714**	**436**
TOTAL PRODUITS	**404 584**	**404 171**
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	411	87
RÉSULTAT NÉGATIF	**9 168**	**0**
TOTAL GÉNÉRAL	**414 164**	**404 259**
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Bénévolat	7,6 ETP	7,9 ETP
Dons en nature	non valorisé	non valorisé
Prestations en nature	1 999	1 252
TOTAL	**1 999**	**1 252**

Annexes des comptes combinés 2018 (en milliers d'euros)

1. Faits caractéristiques de l'exercice

En 2018, les SCI MSF et Sabin propriétaires des immeubles des 4, 6 et 8 rue Saint Sabin, abritant les sièges sociaux de l'Association MSF, de l'EURL Etat d'Urgence Production et de la Fondation MSF, les ont vendus pour 33 000 milliers d'euros.

Ces ventes contribuent pour un tiers au financement de l'acquisition du nouveau siège social de ces entités, boulevard Jean Jaurès à Paris.

L'Association Epicentre détentrice des 480 parts d'un euro de la SARL EUP, les a cédées à l'Association MSF, désormais associée unique de cette société à responsabilité limitée.

2. Principes, règles et méthodes comptables combinées

2.1 Définition et périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100% de leur activité, dans la combinaison des comptes et constituent le « groupe MSF France » :

- Médecins Sans Frontières (Association RUP*) - entité combinante
- Médecins Sans Frontières Logistique (Association)
- Épicentre (Association)
- Fondation Médecins Sans Frontières (Fondation RUP*)
- SCI Médecins Sans Frontières (SCI)
- SCI Sabin (SCI)
- État d'Urgence Production (EURL)

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales. Ainsi, l'Association Médecins Sans Frontières combine les entités dans lesquelles elle exerce au sein des instances de gouvernance un contrôle par droit de vote ou de fait. Les conseils d'administration des associations du groupe sont ainsi principalement composés d'administrateurs de l'Association MSF dont les dirigeants assurent par ailleurs la gérance des sociétés satellites.

* Reconnue d'Utilité Publique

Entités combinées avec l'Association MSF	STATUT JURIDIQUE	ACTIVITES
MSF Logistique	Association	Achats, conditionnement, stockage et affrètement des médicaments et du matériel, médical ou non médical, destinés aux missions
Epicentre	Association	Recherche épidémiologique, études médicales, support informatique, et formation du personnel médical
Fondation MSF	Fondation	Apport de solutions innovantes aux problématiques rencontrées sur les terrains Centre de réflexion sur l'action et les savoirs humanitaires en France et à l'étranger (reconnue d'utilité publique en mars 91). Propriétaire du siège de MSF Logistique et du centre de formation logistique de l'association MSF à Mérignac
Etat d'Urgence Production	EURL	Activité audiovisuelle : réalisation de films institutionnels, de témoignage et d'information sur les missions
SCI MSF	SCI	Propriétaire siège parisien avenue Jean Jaurès 75019
SCI SABIN	SCI	Ex propriétaire du 4 rue Saint Sabin 75011

Le groupe MSF France a développé un partenariat privilégié avec certaines sections non opérationnelles du mouvement MSF. Il s'agit de MSF Australie, MSF Japon et MSF USA. Ces sections sont juridiquement de droit national, présentent des comptes annuels indépendants, et ne font pas partie du périmètre de combinaison, leurs conseils d'administration n'étant pas contrôlés par celui de l'Association Médecins Sans Frontières.

2.2 Principes généraux de combinaison

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes associations, fondation et sociétés comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés sans incidence sur le résultat combiné. Les profits et pertes internes, et les éventuelles provisions constatées sur des opérations internes sont également éliminés. Ces éliminations ont une incidence sur le résultat combiné. La combinaison des comptes nécessite par ailleurs de construire le compte d'emploi des ressources (CER) selon les règles d'affectation des ressources au financement des emplois qui sont propres à l'ensemble combiné et par conséquent déterminent la variation des fonds propres liée à la générosité publique du bilan combiné.

2.3 Méthodes comptables retenues

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :

- Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par les règlements 2015-06 et 2016-07;
- Le règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;
- Le règlement 99-02 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) relatif aux comptes consolidés des sociétés commerciales et entreprises publiques, dont la section VI traite plus spécifiquement de la combinaison.

Les comptes sont établis en euros, ils couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre de l'année de clôture. Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice. Les principales méthodes utilisées, comprenant les retraitements de combinaison, sont les suivantes :

3. Règles et méthodes comptables du bilan

3.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de réalisation (prix d'achat et frais accessoires, hors coûts de formation). Elles sont généralement amorties sur une période comprise entre 3 et 5 ans, selon le mode linéaire, à l'exception des coûts de production des films d'État d'Urgence Production (EUP) qui sont amortis dans l'exercice de leur livraison, au prorata de leurs recettes nettes fiscales, dans la limite de leur coût amortissable.

3.2 Immobilisations corporelles

Les immobilisations situées en France sont évaluées à leur coût d'acquisition selon les dispositions du Règlement CRC n° 2004-06 (prix d'achat et frais accessoires).

Elles sont amorties suivant le mode linéaire sur la durée réelle d'utilisation prévue de chaque élément.

Les dotations aux amortissements qui en découlent figurent en dotations aux amortissements d'exploitation dans le compte de résultat.

Terrains	Non amortis
Bâtiment d'activités – Structure	20-60
Bâtiment administratif – Structure	10-40
Bâtiment d'activités – Façade	15-20
Logement – Structure / Façade	20-50
Bâtiment administratif – Structure	30
Garage – Construction	20
Bâtiment d'activités – Equipements techniques	15-20
Bâtiment administratif – Equipements techniques	10-30
Bâtiment d'activités – Installations générales	10-20
Bâtiment administratif – Installations générales	10-30
Bâtiment d'activités – Agencements / Aménagements	20
Bâtiment administratif –Agencements / Aménagements	5-30
Logement – Equipements techniques	15-20
Logement – Installations générales	10-20
Honoraires sur travaux	40
Matériels de bureau et informatique	2-15
Matériels de Transport	10
Mobilier	5-25

Les véhicules et les ordinateurs, qui subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements, qui n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'interventions.

3.3 Immobilisations financières

La valeur brute des immobilisations financières est constituée par leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque celle-ci est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.4 Stocks

Les stocks concernent principalement les stocks de médicaments, livres et matériels médical, logistique et informatique.

Stocks de matières et autres approvisionnements

Ils sont valorisés pour leur coût d'acquisition correspondant au prix d'achat et selon la méthode du « premier entré, premier sorti ». Une dépréciation est calculée lorsque la valeur d'inventaire à la clôture est inférieure au coût d'acquisition.

Stocks de marchandises

Ils concernent les marchandises entreposées par MSF Logistique et destinées à être soit utilisées sur les terrains d'intervention du groupe MSF France, soit vendues aux missions menées par d'autres sections du mouvement MSF ou à d'autres ONG. Ils se composent de stocks de marchandises médicales et logistiques ainsi que de véhicules tout terrain. Ils sont évalués selon la méthode du « prix de revient moyen pondéré » constitué du prix des marchandises et des frais accessoires d'achats.

Les règles de dépréciation des stocks sont les suivantes par catégorie de stock :

- Les articles en stock ayant une date de péremption sont dépréciés au regard de leur rotation et du temps restant à courir avant leur obsolescence.
- Les articles n'ayant pas eu de mouvement en stock au cours des trois dernières années à la date de clôture annuelle sont dépréciés par tranche en fonction de l'antériorité de la rotation de stock ;
- Les articles enregistrés dans le dépôt « destruction » sont dépréciés à 100%.

3.5 Financements et legs à recevoir et perçus d'avance

Financements institutionnels

Les financements institutionnels sont comptabilisés en produits dès qu'ils sont accordés par les bailleurs, c'est-à-dire dès réception de la notification des décisions d'attribution, et non lors des encaissements des fonds. En contrepartie, le compte « Subvention à recevoir » est débité.

Il est crédité lors des versements effectifs des fonds par le débit d'un compte de trésorerie.

A la clôture de chaque exercice, chaque entité du groupe MSF France comptabilise, convention par convention, les écritures nécessaires afin que les produits correspondent aux dépenses présentées aux bailleurs sur l'exercice, et ce, dans les limites financières précisées dans les décisions d'attribution des bailleurs.

Lorsqu'à la fin de la période d'éligibilité de la convention, une entité du groupe MSF France présente au bailleur des dépenses inférieures à sa quote-part de financement, l'ensemble du produit de la subvention non encore encaissé est reconnu et déprécié dans l'attente de l'accord du bailleur.

Certains financements institutionnels comportent des conditions suspensives. Ces clauses subordonnent la validité de l'octroi du financement à la réalisation d'une condition sine qua non. En l'absence de réalisation, la décision d'attribution est donc nulle. C'est, par exemple, le cas d'une condition d'obtention d'un cofinancement. L'octroi définitif de ces financements n'étant acquis qu'après la levée des conditions suspensives, ces financements ne sont enregistrés en produits qu'une fois la condition levée. A la clôture de chaque exercice, la partie de ces financements non reçue et non justifiée par des dépenses présentées aux bailleurs est inscrite en hors bilan, pour un montant équivalent, en "engagements reçus" et en "engagements donnés".

Legs

Les biens meubles ou immeubles provenant d'une succession, legs ou donation et destinés à être cédés par le groupe MSF France suivent les mouvements comptables suivants :

- Dès acceptation par le Conseil d'administration les legs sont enregistrés en hors bilan dans les « engagements reçus – Legs nets acceptés par le Conseil d'administration pour leur valeur estimée » nette des charges pouvant les grever.
- Au cours de l'exercice, les produits des biens réalisés sont comptabilisés sur la base des encaissements.
- En fin d'exercice, les règles de rattachement en produits, pouvant générer des produits à recevoir, sont les suivantes :

- Valeurs immobilières : date de l'acte authentique de vente.
- Valeurs mobilières et biens mobiliers : date d'exécution de l'ordre de vente.
- Assurances-vie : date à laquelle les fonds d'assurances-vie sont crédités sur les comptes bancaires de l'Association ou de la Fondation.
- Loyers : date à laquelle les loyers encaissés sont crédités sur les comptes bancaires de l'Association ou de la Fondation.

3.6 Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale et font l'objet d'une dépréciation lorsqu'elles présentent un risque de non recouvrement.

3.7 Valeurs mobilières de placement

En cours d'exercice, la comptabilisation des plus ou moins-values réalisées sur les valeurs mobilières de placement s'effectuent selon la méthode « premier entré, premier sorti ». En fin d'exercice MSF Association et la Fondation MSF vendent et rachètent immédiatement leurs placements.

Les SICAV souscrites sont valorisées aux taux officiels du 31 décembre de l'exercice.

3.8 Conversion des devises étrangères

Les créances et les dettes en devises sont valorisées aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de conversion qui, en cas de perte latente, impliquent la comptabilisation d'une provision pour pertes de change.

Les placements souscrits en devises étrangères, les avoirs en devises détenus en France et à l'étranger (comptes bancaires et caisses) sont valorisés aux taux officiels au 31 décembre de l'exercice. Il en résulte des écarts de change passés en gains et / ou pertes de change au compte de résultat.

3.9 Disponibilités

Les disponibilités sont composées des comptes de banques et caisses.

Les dons versés en chèques datés de l'exercice de clôture et reçus jusqu'en janvier de l'année suivante inclus, sont rattachés aux recettes de l'exercice clos et inscrits en dons à l'encaissement à la clôture de l'exercice.

3.10 Fonds propres et autres fonds associatifs

Ils comprennent :

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par le groupe MSF France :

Il s'agit des subventions attribuées par des organismes publics pour des investissements :

- nécessaires au fonctionnement pérenne du groupe MSF France,

- dont le financement du renouvellement sera, à terme, à la charge exclusive du groupe.

Les subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables une fois inscrites, ne sont pas reprises au compte de résultat. Dans le cas contraire, les subventions d'investissement sont considérées comme affectées à un bien non renouvelable (par les entités du groupe MSF France) et traitées en « autres fonds associatifs ».

Le fonds de générosité publique

Ce poste détaille la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées et libres de toute affectation à des projets spécifiques. Il représente les ressources de générosité publique disponibles du groupe au 31 décembre de l'exercice avant affectation du résultat.

La réserve d'investissement collectée auprès du public

Ce poste présente la part des fonds propres du groupe MSF France provenant des ressources collectées auprès du public non encore utilisées, destinées au remboursement de l'emprunt contracté par la SCI MSF pour l'acquisition du futur siège de l'Association MSF. A la fin de chaque exercice, il matérialise le solde de l'emprunt à rembourser par des fonds issus de la générosité du public.

Chaque année, par affectation des réserves du groupe, telle que décidée par l'Assemblée Générale, il est diminué de l'annuité d'emprunt remboursée sur l'exercice.

Le fonds de réserve

Le fonds de réserve représente la part des fonds propres du groupe MSF France non affectée en fonds de générosité publique ou en réserves d'investissement.

Les réserves d'investissement

Elles correspondent aux fonds privés reçus des donateurs et des sections américaine, suisse et espagnole de Médecins Sans Frontières pour les agrandissements successifs du site de MSF Logistique en 2003 - 2004 et 2011 - 2014. Elles ont donc comme contrepartie des immobilisations corporelles. Elles sont mouvementées par affectation du résultat en fin d'exercice à hauteur des dotations aux amortissements calculées sur la quote-part des actifs financés.

Les subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par le groupe MSF France

Elles sont enregistrées dès notification de la décision d'attribution au Groupe et en fonction de leur affectation aux biens. Une reprise au compte de résultat est effectuée au rythme de l'amortissement des biens.

La reprise de la subvention d'investissement au compte de résultat est proportionnelle au montant des dotations aux amortissements des immobilisations acquises.

3.11 Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont comptabilisés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC. Lorsque des fonds sont affectés par des testateurs, des donateurs ou des tiers à des projets définis, la partie des ressources non utilisée en fin d'exercice est inscrite en charges sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées », afin de constater l'engagement pris par le groupe MSF France de poursuivre la réalisation desdites volontés, avec comme contrepartie au passif du bilan la rubrique « Fonds dédiés ».

Le montant des fonds dédiés est repris, au fur et à mesure de l'utilisation des fonds, par la contrepartie du compte « Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », inscrit au compte de résultat.

3.12 Provisions pour risques et charges

Le groupe MSF France applique les règles de constitution et d'évaluation des provisions pour risques et charges (CRC n°2000-06). Ces provisions permettent de couvrir un risque ou une charge dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

Ainsi une provision est comptabilisée à la clôture si les entités du groupe MSF France ont une obligation légale, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers et dont il est probable qu'elle générera une sortie de ressources sans contrepartie future attendue.

Les montants provisionnés correspondent à la meilleure estimation des ressources nécessaires

à l'extinction des obligations. Les provisions pour litiges sont déterminées sur la base de chaque dossier en fonction des procédures en cours, des réclamations formalisées et de leurs probabilités de réalisation.

4. Règles et méthodes comptables du compte de résultat

4.1 Présentation du compte de résultat

Le modèle de compte de résultat adopté par le groupe MSF France est conforme au règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Le compte d'emploi des ressources complète la lecture de l'utilisation des fonds confiés au groupe MSF France.

4.2 Dépenses pour les missions

Les dépenses effectuées pour les missions du groupe MSF France sont engagées selon deux procédures :

- par les sièges des entités, pour le compte des missions,
- par les missions elles-mêmes.

Les dépenses engagées par les sièges sont prises en compte lors de la livraison du bien ou lors de la réalisation effective de la prestation de service. Les dépenses effectuées par les missions (achats de matériels, salaires des employés nationaux, transports locaux, etc.) sont comptabilisées en charges à la date de leur paiement.

4.3 Dons, legs et subventions

Les actifs reçus en legs et donations sont réalisés et les produits correspondants comptabilisés en résultat. Les legs et subventions sont comptabilisés en produits d'exploitation et rattachés à l'exercice conformément aux règles de césure précisées aux points 3.5 « Financements et legs à recevoir ou perçus d'avance » et 3.11 « Fonds dédiés ».

Les dons constituent la principale ressource du groupe MSF France, ce qui leur confère un caractère de produit d'exploitation et non exceptionnel.

4.4 Résultat financier

Le résultat financier sur les valeurs mobilières de placement est comptabilisé conformément aux règles relatives à la détermination des plus ou moins-values réalisées et des moins-values latentes précisées aux points 3.7 « Valeurs mobilières de placement » et 3.8 « Conversion des devises étrangères ».

4.5 Engagements à réaliser sur ressources affectées et report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs

Les sommes inscrites sous la rubrique « Engagements à réaliser sur ressources affectées » correspondent à l'augmentation du poste bilanciel « Fonds dédiés ». Elles sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de la réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs » générant la diminution du poste bilanciel « Fonds dédiés » (voir également 3.11 « Fonds dédiés »).

5. Règles et méthodes comptables du hors bilan

5.1 Contributions volontaires en nature

Il s'agit de contributions réalisées par une personne physique ou morale apportant au groupe MSF France un travail, des biens ou services à titre gratuit nécessaires à la réalisation de l'objet des entités du Groupe. Les principales contributions volontaires dont bénéficie le groupe MSF France correspondent à :

- Des médicaments et équipements médicaux,
- Des équipements logistiques,
- Du bénévolat.

Compte tenu des difficultés rencontrées pour obtenir l'exhaustivité et l'homogénéité des contributions concernées, le groupe MSF France n'en comptabilise qu'une partie dans ses comptes. Néanmoins, par voie déclarative, les terrains reportent en fin d'exercice l'ensemble des biens et/ou prestations de services dont ils ont bénéficié au cours de l'exercice à titre gratuit. Ces renseignements quantitatifs, lorsqu'ils sont suffisamment fiables, sont donnés à titre informatif dans l'annexe des comptes (voir 6.1 et 6.2).

5.2 Indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière estimées à la clôture de l'exercice ne représentent pas un montant significatif. Elles ne font l'objet d'aucune provision dans les comptes annuels combinés. Leur montant est indiqué dans la note 3.5.

Les indemnités de fin de carrière sont calculées selon la méthode des unités de crédit projeté qui consiste à projeter les droits acquis par chaque salarié à la date de son départ en retraite. Le calcul tient compte de l'inflation des salaires et de la probabilité que le salarié soit toujours dans les effectifs à la date de son départ retraite.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la provision pour indemnités de départ à la retraite sont les suivantes :

- Départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- Taux moyen d'augmentation de salaire : 1.8 %
- Taux d'actualisation : 1.57 %
- Taux moyen de rotation du personnel de 6 %
- Taux de charges sociales : 54.37 %

5.3 Régime fiscal

Les entités combinées ne sont pas assujetties aux impôts commerciaux à l'exception de l'EURL Etat d'Urgence Production qui y est soumise et de l'Association MSF pour ses activités lucratives accessoires sectorisées depuis le 1er janvier 2014.

Les entités non soumises aux impôts commerciaux ainsi que l'Association MSF pour ses activités non lucratives, sont cependant redevables de l'impôt à taux réduit sur les revenus de capitaux mobiliers, à l'exception de la Fondation MSF.

6. Détail du bilan et du compte de résultat au 31 décembre 2018

6.1 Détail de l'actif immobilisé

	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS				
En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant brut en fin d'exercice	Cumul en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Cumul en fin d'exercice	Montant net en fin d'exercice
Frais d'établissement, droit au bail	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Films produits	3 318	0	0	3 318	3 318	0	0	3 318	0
Concessions /licences	5 127	2 770	3	7 894	3 491	879	3	4 367	3 527
Immobilisations en cours	2 044	325	1 940	430	0	0	0	0	430
Immobilisations incorporelles	**10 490**	**3 095**	**1 943**	**11 642**	**6 809**	**879**	**3**	**7 685**	**3 957**
Terrains	48 710	0	2 081	46 629	0	0	0	0	46 629
Constructions	13 913	2	4 383	9 532	7 150	377	3 538	3 989	5 543
Installations et divers aménagements	10 347	122	1 968	8 502	6 324	616	1 777	5 163	3 339
Matériels, mobilier, informatique	4 247	456	201	4 502	2 995	579	219	3 355	1 146
Autres immobilisations	1 151	35	20	1 166	979	74	20	1 033	133
Immobilisation en cours	24 668	11 134	0	35 802	0	0	0	0	35 802
Immobilisations corporelles	**103 036**	**11 750**	**8 653**	**106 132**	**17 448**	**1 647**	**5 555**	**13 540**	**92 592**
Dépôts divers	499	1 241	37	1 704	0	0	0	0	1 704
Garanties cautions terrains	860	351	506	705	0	0	0	0	705
Immobilisations financières	**1 359**	**1 592**	**543**	**2 409**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2 409**
TOTAL	**114 885**	**16 437**	**11 138**	**120 184**	**24 258**	**2 526**	**5 558**	**21 225**	**98 958**

Voir également règles et méthodes : 3.1 et 3.2

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont essentiellement composées de logiciels acquis ou/et produits, de licences et de films. Au 31 décembre 2018, la valeur nette comptable des films immobilisés est nulle.

La mise en service du nouvel outil de gestion (Unifield) en cours de déploiement sur les missions explique la variation des immobilisations incorporelles sur l'exercice.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se répartissent comme suit :

Les immobilisations corporelles en cours correspondent principalement aux bâtiments du futur siège de l'Association MSF auxquels s'ajoutent les travaux qui y sont effectués pour l'aménager.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	TOTAL net
Terrains	0	0	0	3 349	0	43 280	0	46 629
Constructions	0	0	0	5 543	0	0	0	5 543
Agencements et installations	32	942	0	2 365	0	0	0	3 339
Matériels, mobilier, informatique	793	269	60	0	14	10	0	1 146
Autres immobilisations	110	11	9	0	3	0	0	133
Immobilisations en cours	167	0	0	872	0	34 763	0	35 802
TOTAL	**1 101**	**1 223**	**68**	**12 129**	**18**	**78 053**	**0**	**92 592**

Immobilisations financières

Voir également règles et méthodes : 3.3

Les dépôts et cautionnements représentent 2 409 milliers d'euros et concernent principalement les cautions versées sur les missions MSF.

6.2 Détail de l'actif circulant

Stocks

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Stock guides médicaux	82	-25	57
Stock logistique	330	73	403
Stock autres approvisionnements	1	0	1
Stock de matériels et autres approv.	**413**	**48**	**461**
Stock logistique	8 387	-860	7 527
Stock médical et nourriture	16 320	-95	16 225
Stocks de marchandises	**24 707**	**-955**	**23 752**
TOTAL	**25 120**	**-907**	**24 213**

Voir également règles et méthodes : 3.4

La diminution des stocks au 31 décembre 2018 concerne essentiellement les approvisionnements logistiques, liés notamment à la livraison de véhicules et de kits logistiques.

Sur les 23 752 milliers d'euros de stocks de marchandises, 7 750 milliers d'euros correspondent à des stocks prépositionnés pour répondre rapidement à des crises majeures. La composition et le volume de ces « stocks d'urgence » sont définis par les sections MSF ou les autres organisations clientes (Médecins Du Monde, CICR principalement).

Compte tenu de la rotation de certains produits et de leur obsolescence, les stocks de marchandises ont été dépréciés de 6% pour 1 420 milliers d'euros.

En milliers d'euros	Brut	Dépréciation	Net
Stocks de matériels et autres approvisionnements	**461**	**0**	**461**
Stock logistique	7 527	473	7 054
Stock médical et nourriture	16 225	948	15 278
Stocks de marchandises	**23 752**	**1 420**	**22 332**
TOTAL	**24 213**	**1 420**	**22 793**

Financements à recevoir

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Financements à recevoir divers	292	236	528
Financements à recevoir UNITAID	6 859	-3 794	3 065
TOTAL	**7 152**	**-3 558**	**3 594**

Voir également règles et méthodes : 3.5

L'Association MSF mène depuis 2015, en collaboration avec les ONG Partners In Health et InterActive Research and Development et financé par Unitaid, le programme « endTB » qui vise à identifier des traitements plus courts, moins toxiques et plus efficaces pour lutter contre la tuberculose multirésistante (TB-MR) à travers :

- L'accès à de nouveaux médicaments,
- Deux essais cliniques,
- Un partage des résultats et un plaidoyer aux niveaux national et mondial.

Legs à recevoir

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Legs à encaisser	722	74	796
TOTAL	**722**	**74**	**796**

Voir également règles et méthodes : 3.5

Créances sur autres sections MSF

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an. Elles se répartissent comme suit entre les différentes entités combinées :

- Association MSF : 31 634 milliers d'euros,
- MSF Logistique : 8 881 milliers d'euros,
- Epicentre : 1 782 milliers d'euros.

Elles correspondent principalement aux contributions à recevoir des sections qui financent les projets opérationnels.

Au 31 décembre 2017, les créances sur les sections belge et américaine de MSF incluaient ainsi 38 273 milliers d'euros à recevoir contre 23 136 milliers d'euros au 31 décembre 2018, cette baisse des financements à recevoir expliquant l'essentiel de la diminution de 11 411 milliers d'euros sur l'exercice.

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
MSF Allemagne	19	45	64
MSF Australie	17	134	151
MSF Belgique	7 566	-3 580	3 986
MSF Danemark	0	0	0
MSF Espagne	2 611	213	2 824
MSF Grèce	463	140	603
MSF Hollande	4 318	429	4 747
MSF Hong Kong	0	334	334
MSF International	1 527	-467	1 060
MSF Italie	2	11	14
MSF Japon	519	2 261	2 780
MSF Luxembourg	151	-57	94
MSF Norvège	7	0	7
MSF Royaume Uni	7	-2	5
MSF Suède	0	1	1
MSF Suisse	5 568	568	6 136
MSF Supply	225	117	342
MSF USA	30 707	-11 558	19 150
TOTAL	**53 708**	**-11 411**	**42 297**

Voir également règles et méthodes : 3.6 & 3.8

Créances clients et autres créances

En milliers d'euros	Montant brut en début d'exercice	Variation	Montant brut en fin d'exercice
Clients, comptes rattachés	1 161	143	1 304
Clients douteux	8	-5	3
Clients factures à établir	582	-580	3
Clients, comptes rattachés	**1 751**	**-441**	**1 310**
Fournisseurs débiteurs	695	1 135	1 830
Avances terrain diverses	364	388	752
Avances et prêts au personnel	293	-7	286
Organismes sociaux	60	-32	27
Etats, impôts & taxes assimilées	149	-85	64
Produits à recevoir	39	-6	33
Débiteurs divers	88	438	525
Autres créances	**1 689**	**1 830**	**3 519**
TOTAL	**3 440**	**1 389**	**4 828**

Voir également règles et méthodes : 3.6 & 3.8

L'ensemble de ces créances est à moins d'un an.

Placements et disponibilités

Les placements du groupe MSF France s'élèvent à 3 019 milliers d'euros, dont 3 009 milliers d'euros liés à 2 livrets d'épargne souscrits par la Fondation MSF :

En milliers d'euros	Nbre de parts	Valeur comptable	Intérêts de l'exercice	Plus ou moins value latente
Valeurs mobilières - euros - Asssociation MSF	975	10	0	0
Livrets d'epargne - Fondation MSF	n.a	3 009	8	0
TOTAL	**975**	**3 019**	**8**	**0**

Voir également règles et méthodes : 3.7 & 3.8

Les disponibilités s'élèvent à 80 349 milliers d'euros au 31 décembre 2018 et comprennent les dons à l'encaissement provenant pour 1 591 milliers d'euros de l'Association MSF et pour 89 milliers d'euros de la Fondation.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comprennent principalement les marchandises facturées, destinées aux missions, et non encore réceptionnées par les terrains.

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	Total net
Pour le compte des missions	4 194	1 604	0	0	0	0	0	**5 798**
Pour le compte des sièges	744	245	22	41	0	167	0	**1 219**
TOTAL	**4 938**	**1 848**	**22**	**41**	**0**	**167**	**0**	**7 017**

6.3 Détail du passif

Tableau de variation des fonds associatifs combinés

En milliers d'euros	Situation en début d'exercice	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Après affectation du résultat	Mouvement sur réserves et subventions	Résultat de l'exercice	Situation en fin d'exercice
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par les entités du Groupe MSF	1 647	0	1 647	0	0	**1 647**
Fonds statutaire	15	0	15	0	0	**15**
Réserves d'investissement	4 214	-314	3 900	0	0	**3 900**
Fonds Générosité Publique	65 037	2 745	67 782	0	0	**67 782**
Réserve d'investissement collectée auprès du public	51 962	-1 543	50 420	0	0	**50 420**
Fond de réserve	38 503	8 072	46 575	0	0	**46 575**
Résultat	8 960	-8 960	0	0	-9 168	**-9 168**
Subventions d'investissement affectées à des biens non renouvelables par Fondation MSF	91	0	91	-18	0	**73**
TOTAL	**170 428**	**0**	**170 428**	**-18**	**-9 168**	**161 242**

Voir également règles et méthodes : 3.10

Suite à la décision de l'Assemblée Générale du 09 juin 2018, le résultat combiné qui présentait un excédent de 8 960 milliers d'euros à fin 2017, a été réparti comme suit :

- en accroissement du fonds de générosité publique pour 2 745 milliers d'euros, ledit fonds de générosité publique s'élevant désormais à 67 782 milliers d'euros,
- en accroissement du fonds de réserve à hauteur de 6 529 milliers d'euros, ledit fonds de réserve s'élevant désormais à 45 032 milliers d'euros,
- en diminution de la de réserve d'investissement à hauteur de 314 milliers d'euros, ladite réserve d'investissement s'élevant désormais à 3 900 milliers d'euros,
- en diminution de la réserve d'investissement collectée auprès du public, de la part de générosité publique destinée au remboursement du prêt qui a financé l'acquisition du futur siège de l'association MSF, pour montant de 1 543 milliers d'euros,

- en accroissement du fonds de réserve de 1 543 milliers d'euros, ledit fonds de réserve s'élevant désormais à 46 575 milliers d'euros.

Le résultat combiné s'explique comme suit :

En milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	Total net
Résultat comptes sociaux par entité	**-36 578**	**-1 189**	**-7**	**-94**	**-90**	**26 653**	**2 268**	**-9 038**
Complément de dotation aux amort. sur écart d'acquisition de la SCI	0	0	0	0	0	0	-67	**-67**
Retraitement TVA collectée vis à vis d'EUP	48	0	0	0	0	0	0	**48**
Neutralisation de la dépréciation des créances et provisions EUP	89	0	0	0	0	0	0	**89**
Variation marge sur charges constatées d'avance MSF Logistique	-201	0	0	0	0	0	0	**-201**
Contribution de chaque entité au résultat combiné	**-36 642**	**-1 189**	**-7**	**-94**	**-90**	**26 653**	**2 201**	**-9 168**

Provisions pour risques et charges

Par nature

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour risques	1 188	1 242	356	200	1 875
Provisions pour charges	245	620	32	0	833
Provisions d'exploitation	**1 188**	**1 862**	**388**	**200**	**2 462**
Provisions financières	**25**	**41**	**0**	**51**	**15**
Provisions exceptionnelles	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
TOTAL	**1 213**	**1 903**	**388**	**251**	**2 477**

Voir également règles et méthodes : 3.12

Par entité

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Dotations aux provisions	Reprises sur provisions		Montant en fin d'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Association MSF	910	1 883	129	244	2 419
MSF Logistique	296	18	258	0	56
Epicentre	7	2	0	7	2
Fondation MSF	0	0	0	0	0
TOTAL	**1 213**	**1 903**	**388**	**251**	**2 477**

Voir également règles et méthodes : 3.12

Les dotations de l'année concernent principalement des risques de contentieux sur les missions.

L'utilisation des reprises sur provisions concernent des contentieux dénoués sur l'exercice ainsi que des fermetures de projets qui étaient programmées à la clôture 2018.

Tableau de variation des fonds dédiés

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Collecté en 2018 et non utilisé au 31.12	Collecté avant 2018 et utilisé en 2018	Montant en fin d'exercice
Prise en charge des Rohingyas au Bengladesh	184	0	184	0
Activités logistiques Watsan*	138	53	138	53
Prise en charge d'épidémie Ebola	1	0	1	0
Fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans	83	0	0	83
Fonds dédiés Association MSF	**406**	**53**	**323**	**136**
Programme de recherche sur l'antibiorésistance ASTAP	89	0	89	0
Projet 3D	0	273	0	273
Fondation Innovation for Humanitarian Action (FIHA)	0	65	0	65
Fonds dédiés Fondation MSF	**89**	**339**	**89**	**339**
TOTAL	**495**	**392**	**411**	**475**

Voir également règles et méthodes : 3.11

* Activités Watsan : eau, hygiène et assainissement

Les fonds dédiés non mouvementés depuis plus de deux ans concernent à 93% des fonds collectés dans le passé pour les urgences de Bam en Iran et d'Algérie. Les fonds dédiés à l'urgence de Bam, du nom de la ville d'Iran dévastée par le séisme de décembre 2003, représentent 58 milliers d'euros non consommés depuis près de quinze ans. En 2019, il sera proposé au Conseil d'Administration d'utiliser ces fonds pour financer les programmes de l'association en Iran.

Les fonds dédiés constitués en 2018 par l'Association MSF concernent l'implantation sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées pour 53 milliers d'euros.

Les fonds dédiés constitués en 2018 par la Fondation MSF concernent le projet 3D de prothèses pour membres supérieurs pour 273 milliers d'euros et 65 milliers d'euros de dons versés en vue de la création de la première Fondation Abritée « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » dont l'activité démarrera en 2019.

Emprunts bancaires et dettes assimilées

La SCI MSF a souscrit en octobre 2016, un emprunt de 55 000 000 d'euros pour financer l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF avenue Jean Jaurès à Paris, décomposé comme suit :

- 20 000 milliers d'euros remboursables au terme de deux ans,
- 35 000 milliers d'euros remboursables sur une durée de 20 ans.

Au 31 décembre 2018, 23 026 milliers d'euros ont été remboursés dont les 20 000 milliers d'euros (tranche échue au terme de deux ans) et 3 026 milliers d'euros sur l'emprunt principal de 35 000 milliers d'euros.

Des intérêts courus sur emprunts non encore versés ont été comptabilisés pour un montant de 80 milliers d'euros auxquels s'ajoutent 4 milliers d'euros de dépôt et cautionnements reçus par MSF Logistique soient des « Emprunts et dettes assimilées » qui s'élèvent à 84 milliers d'euros.

Dettes vis-à-vis de sections MSF

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Afrique du Sud	40	-28	12
MSF Allemagne	295	-120	175
MSF Australie	53	171	224
MSF Autriche	48	35	83
MSF Belgique	2 649	-144	2 505
MSF Brésil	26	-15	11
MSF Canada	235	-162	74
MSF Corée Du Sud	0	27	27
MSF Danemark	57	-46	11
MSF Espagne	335	-163	172
MSF Grèce	154	298	452
MSF Hollande	425	178	603
MSF Hong Kong	4	5	8
MSF International	176	-124	52
MSF Irlande	41	-33	8
MSF Italie	353	-247	106
MSF Japon	347	113	460
MSF Luxembourg	11	-11	0
MSF Norvège	36	-35	1
MSF Royaume Uni	221	-122	99
MSF Suède	457	-340	117
MSF Suisse	753	1 207	1 960
MSF Supply	122	83	204
MSF USA	2 344	11 422	13 766
TOTAL	**9 183**	**11 947**	**21 130**

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an.

Les dettes envers les autres sections correspondent principalement aux dépenses de personnel expatrié, facturées à MSF France par les autres sections MSF.

La variation de celles-ci s'explique principalement par l'avance de trésorerie de 10 877 milliers d'euros de la section MSF USA sur sa participation au financement de l'Association MSF en 2019.

Avances et acomptes reçus sur commande

Les avances et acomptes clients reçus correspondent au prépaiement du stock d'urgence mis à disposition de MSF Suisse, MSF Espagne et Médecins Du Monde (MDM) par MSF Logistique.

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
MSF Suisse stock d'urgence	4 287	0	4 287
MSF Espagne stock d'urgence	563	0	563
MDM stock d'urgence	342	0	342
TOTAL	**5 191**	**0**	**5 191**

Dettes fournisseurs

L'ensemble de ces dettes d'un montant de 18 116 milliers d'euros est à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Impôts et taxes, versements assimilés	887	291	1 178
Personnel	386	-86	300
Organismes sociaux	6 542	1 596	8 138
Provisions congés payés, CET, précarité	10 443	1 405	11 848
Autres dettes sociales et fiscales	33	-33	0
TOTAL	**18 290**	**3 173**	**21 463**

L'ensemble de ces dettes est à moins d'un an et inclut la provision pour congés payés du personnel national.

Indemnités à payer et autres dettes

Ces dettes totalisent 1 156 milliers d'euros. Elles sont toutes à moins d'un an. Elles correspondent principalement à la contribution de l'Association MSF à la DNDi (Drugs for Neglected Diseases initiative). DNDi est une organisation de recherche indépendante, à but non lucratif, basée à Genève, ayant pour objectif le développement de médicaments sur les maladies tropicales négligées, par exemple la leishmaniose, la maladie du sommeil ou la maladie de Chagas.

Financements perçus d'avance

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
Financements Divers Institutions.	0	316	316
Financements UE	241	-241	0
Autres financements	224	-119	105
TOTAL	**466**	**-45**	**421**

Les financements perçus d'avance concernent les bailleurs institutionnels. Ils correspondent principalement au 31 décembre 2018 à des dépenses qui seront engagées au premier trimestre 2019 et qui ont été financées par le gouvernement canadien (IHA - International Humanitarian Assistance) pour le projet Ebola en République Démocratique du Congo.

6.4 Détail du compte de résultat

Résultat d'exploitation

Les comptes combinés du groupe MSF constatent un déficit d'exploitation de 40 979 milliers d'euros. Le total des charges d'exploitation est de 402 742 milliers d'euros et les produits d'exploitation s'élèvent à 361 763 milliers d'euros.

Les charges et produits d'exploitation sont présentés par nature, catégorie d'activité et par secteur géographique dans l'analyse du Compte d'Emploi des Ressources (voir 8.2).

Les financements institutionnels octroyés par les bailleurs s'élèvent à 4 314 milliers d'euros répartis comme suit :

En milliers d'euros	Montant en début d'exercice	Variation	Montant en fin d'exercice
UNITAID	6 346	-3 391	2 955
Gouvernement Canada	1 836	-900	936
Gouvernement Japon	0	400	400
O.M.S.	81	-67	14
Conseils Municipaux	6	3	9
TOTAL	**8 269**	**-3 955**	**4 314**

Résultat financier

Voir également règles et méthodes : 4.4

Pour le groupe MSF France, les pertes de change de l'exercice s'élèvent à 6 943 milliers d'euros et les gains de change à 8 686 milliers d'euros.

En outre le groupe MSF France a dégagé 371 milliers d'euros de produits sur les placements financiers et les comptes rémunérés.

Des intérêts d'emprunt ont été comptabilisés pour 535 milliers d'euros dont 80 milliers d'euros d'intérêts courus non échus.

Résultat exceptionnel

Charges exceptionnelles

En milliers d'euros	2018	2017	Variation
Charges exceptionnelles réalisées sur les misssions	186	66	120
Valeurs nettes comptables des éléments actifs cédés	3 117	0	3 117
Divers charges exceptionnelles	96	107	-11
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	16	24	-8
TOTAL	**3 414**	**196**	**3 218**

Les charges exceptionnelles proviennent pour l'essentiel des valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés dans le cadre des ventes des 4, 6 et 8 rue St Sabin par la SCI MSF (2 818 milliers d'euros) et la SCI Sabin (299 milliers d'euros).

Produits exceptionnels

En milliers d'euros	2018	2017	Variation
Produits cession d'éléments d'actifs immobilisés	33 000	1	32 999
Produits exceptionnels	360	352	8
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	69	4	65
Recettes exceptionnelles réalisées sur les missions	7	1	6
Ecarts de caisse positifs	0	0	0
Produits de cession d'immobilisation corporelles	0	0	0
Produits exceptionnels	**33 437**	**358**	**33 079**
Reprise sur amorts/prov. et transfert charges	**277**	**79**	**198**
TOTAL	**33 714**	**436**	**33 278**

Les 33 000 milliers d'euros de produits exceptionnels sur cession d'éléments d'actifs immobilisés proviennent de la vente des immeubles des 4, 6 et 8 rue St Sabin, abritant les sièges sociaux de l'Association MSF, de la EURL Etat d'Urgence Production et de la Fondation MSF.

Activité lucrative au sein du groupe MSF

En milliers d'euros	Secteur lucratif	Secteur non lucratif	Total
Produits	233	404 763	404 996
Charges	-419	-413 745	-414 164
Résultat comptable	**-186**	**-8 9820**	**-9 168**
Résultat fiscal soumis à l'IS	**75**		**75**

Voir également règles et méthodes : 2.3

Le groupe MSF est soumis aux impôts commerciaux au titre des activités lucratives accessoires sectorisées dans l'Association MSF et de l'activité de production audiovisuelle de l'EURL Etat d'Urgence Production.

L'activité lucrative représente moins de 0,1% des produits et des charges du groupe MSF. Elle concerne l'activité de partenariats et la facturation par l'Association MSF du personnel mutualisé des services administratifs à la SARL Etat d'Urgence Production pour les produits.

6.5 Engagements hors bilan

L'Association MSF a signé, pour ses sites du 53-55 rue Crozatier , du 2 rue de la Roquette à Paris (ou Passage du Cheval Blanc) et du 207 rue de Bercy à Paris :

- Un bail avec la SCI Le Bristol XII d'une durée initiale de neuf ans, commencés le 1er avril 2010 et se terminant le 31 décembre 2019 avec possibilité de résiliation à l'expiration de chaque période triennale. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 526 milliers d'euros,
- Un bail pour les locaux situés passage du Cheval Blanc d'une durée de neuf ans, commencé le 1er janvier 2013 et se terminant le 22 janvier 2022, avec possibilité de résiliation à l'expiration de chaque période triennale. Un avenant au contrat a été signé pour notifier l'extension des surfaces à compter du 1er janvier 2017. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève maintenant à 94 milliers d'euros,
- Un contrat commercial de location de bureaux sis 207, rue de Bercy, commencé le 1er décembre 2017 et en cours de prolongation jusqu'au 15 septembre 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 1 365 milliers d'euros,

Engagements donnés en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	Montant
Bail commercial Crozatier	632	0	0	0	0	**632**
Bail commercial Passage du Cheval Blanc	95	0	0	0	0	**95**
Contrat commercial Rue de Bercy	1 149	0	0	0	0	**1 149**
Bail commercial Passage Thiere	47	0	0	0	0	**47**
Bail commercial Blanquefort entrepôt 1	0	89	0	0	0	**89**
Bail commercial Blanquefort entrepôt 2	0	265	0	0	0	**265**
Bail commercial Jafza Dubaï	0	22	0	0	0	**22**
Engagement en matière de pensions et de retraites	925	574	80	71	12	**1 661**
Financement de projets soutenus par des bailleurs institutionnels	0	0	2 242	0	0	**2 242**
TOTAL	**2 847**	**950**	**2 321**	**71**	**12**	**6 202**

Engagements reçus en milliers d'euros	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	Montant
Legs et donations acceptés par les organes statutaires compétents	7 259	0	0	0	0	**7 259**
Financements octroyés par des bailleurs institutionnels pour la réalisation de projets	0	0	2 272	0	0	**2 272**
TOTAL	**7 259**	**0**	**2 272**	**0**	**0**	**9 531**

Voir également règles et méthodes : 5.1 et 5.2

- Un bail pour les locaux situés 16 bis passage Thiéré, 75011 Paris, commencé le 17 novembre 2017 et se terminant le 15 décembre 2019, avec la possibilité de quitter les locaux à tout moment à partir du 15 juin 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 51 milliers d'euros,
- Depuis la vente de son siège parisien en octobre 2018, la SCI MSF est locataire des immeubles de la rue Saint Sabin. L'Association a conclu pour les 4 et 8 de la rue Saint Sabin, qu'elle continue à occuper pendant que se termine l'aménagement de son nouveau bâtiment de l'avenue Jaurès, des baux de sous location d'un 1 an avec la SCI MSF à titre gracieux.

MSF Logistique a signé :

- Un bail pour l'entrepôt 1 à Blanquefort de 2 550 m^2 d'entrepôt et 80 m^2 de bureaux pour une durée de 3 ans, commencé le 6 juin 2016 et se terminant le 5 juin 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 147 milliers d'euros,
- Un bail sur l'entrepôt 2 à Blanquefort de 5 565 m^2 d'entrepôt et 180 m^2 de bureaux pour une durée de 3 ans, commencé le 1er janvier 2017 et se terminant le 31 décembre 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 265 milliers d'euros,
- Un bail sur les bureaux Jafza Dubaï de 45 m^2 pour une durée de 1 an, commencé le 1er août 2018 et se terminant le 31 juillet 2019. Le loyer annuel de base hors taxe et charge s'élève à 31 milliers d'euros.

6.6 Suretés réelles immobilières accordées

Dans le cadre de l'acquisition du nouveau siège de l'Association MSF, la SCI MSF a contracté un emprunt avec les suretés suivantes :

- Privilège de prêteur de denier d'un montant en principal de 35 000 milliers d'euros jusqu'au 21 octobre 2036,
- Nantissement des 500 parts que détiennent l'Association MSF et Epicentre dans le capital de la SCI MSF,
- Cession des créances des bureaux de Saint Sabin au titre des loyers résultant de baux conclus sur l'immeuble Saint Sabin,
- Cession des futures créances des bureaux de Jaurès au titre des loyers qui résulteront des baux à conclure sur l'immeuble Jaurès.

6.7 Evolution de la trésorerie

Au 31 décembre de 2018, la trésorerie est inférieure de 7 267 milliers d'euros à celle du 31 décembre 2017. Cette évolution s'explique dans le détail de la manière suivante :

- La trésorerie provenant des donateurs ou financeurs privés s'élève à 286 709 milliers d'euros soit 10 194 milliers d'euros de plus que l'année précédente. Cette hausse de trésorerie provient essentiellement de l'avance reçue de la section MSF USA sur le financement 2019 de l'Association MSF,
- La trésorerie provenant des financeurs institutionnels représente 4 093 milliers d'euros. Elle diminue de 4 044 milliers d'euros près par rapport à l'année 2017 conséquence principalement d'une moindre sollicitation des fonds européens depuis 2016,
- Les missions sociales et le fonctionnement ont consommé 292 638 milliers d'euros, soit 4 783 milliers d'euros de moins qu'en 2017 (-1,6%),
- La variation de trésorerie de 16 213 milliers d'euros sur les investissements de l'année correspond pour 11 057 milliers d'euros aux décaissements réalisés par la SCI MSF pour les travaux du nouveau siège des entités parisiennes du groupe MSF France,
- La variation de trésorerie constatée sur les activités de financement correspond principalement à l'encaissement net sur la SCI MSF de la vente des immeubles de la rue Saint Sabin et du remboursement de l'emprunt échu en octobre 2018.

Variation de la trésorerie en milliers d'euros	2018	2017
1. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs privés	**286 709**	**276 515**
+ Ressources collectées auprès du public et autres fonds privés	262 086	298 034
+ Variation des créances et dettes liées aux dons et fonds privés	24 623	-21 520
2. Trésorerie provenant des donateurs et bailleurs institutionnels	**4 093**	**8 137**
+ Financements institutionnels publics	4 314	8 269
- Quote-part des subventions d'investissement versées au résultat	-18	-39
+ Variation des créances et dettes liées aux financements institutionnels	-202	-93
3. Trésorerie liés aux activités humanitaires et au fonctionnement	**-292 638**	**-296 736**
+ Autres ressources	105 167	97 868
- Dépenses de missions sociales	-373 024	-358 570
- Autres dépenses et provisions	-40 748	-36 326
+ Variation des amortissements et provisions	4 550	-810
+ Valeur nette comptable des immobilisations sorties	5 291	508
- Gains/pertes générés par les actifs et dettes financiers	-1 691	-252
+ Variation des stocks, autres créances et dettes	7 816	846
Variation de la trésorerie liée à l'activité (a) = 1+2+3	**-1 837**	**-12 084**
Variation de la trésorerie liée aux activités d'investissement (b)	**-16 213**	**-5 862**
Variation de la trésorerie liée aux activités de financement (c)	**10 783**	**-1 296**
Variation globale de trésorerie (a+b+c)	**-7 267**	**-19 243**
Trésorerie en début d'exercice (A)	**90 628**	**109 870**
Trésorerie en fin d'exercice (B)	**83 360**	**90 628**
Variation globale de trésorerie = (B) - (A)	**-7 267**	**-19 243**

7. Autres informations

7.1 Honoraires CAC

Les honoraires des commissaires aux comptes Deloitte et Ernst and Young s'élèvent sur l'exercice pour le groupe MSF France à 229 milliers d'euros hors taxe.

7.2 Effectifs

Les effectifs exprimés en Equivalent Temps Plein (ETP) mentionnés ci-après correspondent au personnel travaillant pour le groupe MSF France, dont celui mis à sa disposition par les autres sections MSF. Ils ne comprennent pas le personnel sous contrat avec le groupe MSF France travaillant pour le compte d'autres sections. Ces effectifs augmentent de 4.4 % avec 9 833 ETP au 31 décembre 2018 (706 permanents dans les sièges, 824 expatriés, et 8 303 employés nationaux) contre 9 414 ETP au 31 décembre 2017. Ils ne prennent pas en compte les journaliers et le personnel des ministères de la Santé.

7.3 Conseils d'administration des entités du groupe

Seul le président du Conseil d'administration de l'association Médecins Sans Frontières est rémunéré.

La rémunération brute versée au Docteur TARAZIAN s'est élevée à 90 942 euros sur l'exercice 2018. Aucun autre membre des conseils d'administration du groupe MSF France n'est rémunéré pour sa fonction d'administrateur.

7.4 Les trois premières rémunérations brutes versées en 2018

Il est présenté dans les états financiers de chacune des entités du groupe MSF France, les trois premières rémunérations brutes ainsi que les rémunérations mensuelles des trois plus hauts cadres versées en 2018.

7.5 Etat des effectifs bénévoles

Cet état considère un nombre global de bénévoles réguliers et ponctuels, dans les sièges et les antennes régionales exprimé en nombre de personnes et en équivalent temps plein (ETP).

En ETP	2018	2017
Mission sociale	3,5	3,2
Recherche de fonds	2,2	3,3
Fonctionnement	2,0	1,4
TOTAL	**7,6**	**7,9**

Ces contributions volontaires en nature ne sont ni valorisées ni comptabilisées.

7.6 Nature et valorisation des ressources en nature

En milliers d'euros	2018	2017
Bengladesh	125	0
Cambodge	99	0
France	2	0
Haïti	872	58
Irak	10	26
Jordanie	0	35
Kenya	5	0
Liban	4	0
Libéria	5	0
Mali	7	212
Niger	1	0
Nigéria	6	220
République Centrafricaine	119	12
République Démocratique du Congo	7	6
Soudan du Sud	0	141
Syrie	125	0
Tchad	370	0
Yémen	0	18
Mission sociale	**1 759**	**730**
Recherche de fonds	**106**	**504**
Fonctionnement	**134**	**18**
TOTAL	**1 999**	**1 252**

Les médicaments et autres approvisionnements fournis par des partenaires dans le cadre de prises en charge conjointes ou administrés aux bénéficiaires pour le compte des partenaires, ne sont pas considérés par MSF comme des contributions volontaires en nature. Seules les contributions libres d'affectation pour MSF figurent dans les ressources en nature listées ci-dessus. Celles-ci ne sont pas comptabilisées. Elles concernent l'Association MSF et MSF logistique.

8. Le compte d'emploi annuel des ressources

EMPLOIS	Emplois de 2018	Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public utilisées en 2018
1. MISSIONS SOCIALES	**373 089**	**211 445**
1.1 Réalisées en France		
Actions réalisées directement	2 215	1 451
Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées directement	366 870	207 361
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes	4 005	2 633
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**14 048**	**9 235**
2.1 Frais d'appel à la générosité publique	13 405	8 811
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	611	402
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	32	21
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**23 311**	**4 689**
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat	**410 448**	
II - Dotations aux provisions	**3 324**	
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées	**392**	
IV - Excédent de ressources de l'exercice		
V - TOTAL GÉNÉRAL	**414 164**	**225 368**
VI - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		**2 595**
VII - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		**0**
VIII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**227 963**

RESSOURCES	Ressources collectées en 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'excercice		**67 782**
1. RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC	**215 517**	**215 517**
1.1 Dons et legs collectés		
Dons manuels non affectés	64 764	
Dons manuels affectés	1 564	
Legs et autres libéralités non affectés	6 524	
Legs et autres libéralités affectés	0	
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité publique	142 665	
2. AUTRES FONDS PRIVES	**46 581**	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	**4 314**	
4. AUTRES PRODUITS	**136 873**	
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	**403 285**	
II - Reprises des provisions	**1 299**	
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	**411**	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public		**243**
V - Insuffisance de ressources de l'exercice	**9 168**	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	**414 164**	**215 760**
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		**227 963**
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		**55 579**

8.1 Principes, règles et méthodes retenues

Par application de l'ordonnance 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources (CER) est intégré dans l'annexe aux états financiers, accompagné des informations relatives à son élaboration. Les entités intégrées dans la combinaison du compte d'emploi des ressources, de même que les méthodes de combinaison retenues, sont celles citées dans la première partie du présent document.

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 11 décembre 2008, qui complète la règlementation applicable en matière de présentation des comptes des associations (loi n° 91-772 du 7 août 1991 et arrêté du 30 juillet 1993), le compte d'emploi des ressources combiné est établi selon les principes édictés par le règlement n°2008-12 du Comité de la règlementation Comptable (CRC).

Le CER rend compte, pour une année donnée, de la composition des dépenses et de l'origine des ressources. Il détaille les ressources issues de la générosité publique et leur « utilisation » pour financer les dépenses et les investissements.

Côté emplois, le CER regroupe les charges dans cinq rubriques distinctes : dépenses de mission sociale, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement, dotations aux provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées traduisent la partie des ressources affectées sur l'exercice, par des tiers financeurs, non encore utilisée à la date de la clôture de l'exercice.

Le CER présente distinctement les dépenses de missions sociales entre celles réalisées en France, celles réalisées à l'étranger et les versements à d'autres organismes (par opposition aux actions directement mises en œuvre par l'association).

Une colonne est dédiée à la présentation de l'affectation par type d'emploi des ressources collectées auprès du public, celles-ci pouvant être affectées aux charges de l'exercice mais également aux investissements.

Côté ressources, le CER regroupe les produits dans six rubriques distinctes : les ressources collectées auprès du public, les autres fonds privés, les subventions et autres concours publics, les autres produits, les reprises de provision et le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public s'entendent de l'ensemble des dons et legs reçus des particuliers en France et à l'étranger (par les sections MSF et les Emirats). Seules deux entités de l'ensemble combiné reçoivent des dons de particuliers : l'Association MSF et la Fondation MSF.

Le report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs traduit la consommation sur l'exercice des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'avaient pu être utilisées conformément à l'engagement pris à leur égard lors des exercices précédents.

Les ressources collectées auprès du public sont suivies sur une colonne particulière. Celle-ci permet de faire le lien entre :

- le montant non affecté collecté auprès du public et non utilisé en début d'année (générosité publique en réserve au début de l'exercice),
- les ressources collectées auprès du public sur l'exercice,
- l'utilisation sur l'exercice des ressources collectées auprès du public,
- et le montant non affecté collecté auprès du public et non utilisé en fin d'année (générosité publique en réserve en fin d'exercice).

Les tableaux de passage présentés ci-après permettent de faire le lien entre le compte de résultat et le compte d'emploi des ressources.

8.2 Tableaux de passage du compte d'emploi des ressources combinés au compte de résultat combiné

Tableau de passage des emplois aux charges

COMPTE DE RÉSULTAT EMPLOIS	Charges de personnel	Autres charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles	Engagements à réaliser sur ressources affectées non utilisées	TOTAL CHARGES
Opérations réalisées en France	1 402	813	0	0	0	2 215
Opérations réalisées à l'Etranger	119 938	117 662	0	210	0	237 810
Versements à d'autres organismes	0	3 342	0	0	0	3 342
Opérations pour le compte d'autres sections	11 690	4 522	0	2	0	16 214
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	**133 030**	**126 339**	**0**	**211**	**0**	**259 581**
Support des opérations	**21 746**	**11 650**	**6 464**	**2 298**	**0**	**42 157**
Information et sensibilisation du public	**2 131**	**857**	**0**	**261**	**0**	**3 248**
Autres activités liées à la mission sociale	**10 331**	**56 844**	**258**	**7**	**0**	**67 440**
Versements à d'autres organismes	**0**	**663**	**0**	**0**	**0**	**663**
Missions sociales	**167 237**	**196 352**	**6 722**	**2 777**	**0**	**373 089**
Coûts directs d'appel à la générosité publique	2 982	10 414	0	9	0	13 405
Coûts de recherche des autres ressources privées	448	163	0	0	0	611
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	21	7	0	4	0	32
Frais de recherche de fonds	**3 451**	**10 583**	**0**	**13**	**0**	**14 048**
Frais de fonctionnement	**13 351**	**8 581**	**755**	**624**	**0**	**23 311**
TOTAL EMPLOIS	**184 039**	**215 517**	**7 477**	**3 414**	**0**	**410 448**
Dotations aux provisions	**0**	**3 185**	**138**	**0**	**0**	**3 324**
Engagement à réaliser sur ressources affectées non utilisées	**0**	**0**	**0**	**0**	**392**	**392**
TOTAL	**184 039**	**218 702**	**7 616**	**3 414**	**392**	**414 164**

Tableau de passage des ressources aux produits

PRODUITS / RESSOURCES	Dons et libéralités	Ventes de produits	Ventes de marchan-dises fret et prestations de services	Subventions institution-nelles	Autres produits d'exploitation	Produits financiers	Produits exception-nels	Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	TOTAL PRODUITS
Ressources collectées auprès du public	215 517	0	0	0	0	0	0	0	215 517
Autres fonds privés	46 303	279	0	0	0	0	0	0	46 581
Ressources privées issues de la recherche de fonds	**261 820**	**279**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**262 098**
Subventions et autres concours publics	**0**	**0**	**0**	**4 314**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 314**
Ressources issues de la recherche de fonds	**261 820**	**279**	**0**	**4 314**	**0**	**0**	**0**	**0**	**266 412**
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	0	161	70 005	0	15 245	0	0	0	85 410
Autres ressources	0	0	228	0	8 724	9 056	33 455	0	51 462
Autres produits	**0**	**161**	**70 232**	**0**	**23 969**	**9 056**	**33 455**	**0**	**136 872**
TOTAL RESSOURCES	**261 820**	**439**	**70 232**	**4 314**	**23 969**	**9 056**	**33 455**	**0**	**403 284**
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**411**	**411**
Reprises de provisions	**0**	**0**	**0**	**0**	**989**	**52**	**258**	**0**	**1 299**
TOTAL	**261 820**	**439**	**70 232**	**4 314**	**24 957**	**9 108**	**33 713**	**411**	**404 995**

8.3 Le compte d'emploi des ressources contributif par entité

Tableau des emplois

EMPLOIS / ENTITÉS	Association MSF	MSF Logistique	Epi-centre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	TOTAL	Elimina-tions	Retraite-ments	Total combinés
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	255 785	44 997	5 285	0	0	0	0	306 067	-48 119	1 633	259 581
Support des opérations	38 189	253	417	992	7	2 611	249	42 720	-1 138	576	42 157
Information et sensibilisation du public	2 353	0	0	701	190	297	30	3 570	-332	10	3 248
Autres activités liées à la mission sociale	1 059	59 644	8 550	0	0	0	0	69 253	-2 030	217	67 440
Versements à d'autres organismes	663	0	0	633	0	0	0	1 296	-633	0	663
MISSIONS SOCIALES	**298 049**	**104 894**	**14 253**	**2 327**	**197**	**2 908**	**278**	**422 906**	**-52 253**	**2 436**	**373 089**
Coûts directs d'appel à la générosité publique	13 072	0	0	359	2	11	0	13 444	-152	113	13 405
Coûts de recherche des autres ressources privées	615	0	0	0	0	0	0	615	-4	0	611
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	28	0	0	0	0	5	0	33	-1	0	32
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**13 715**	**0**	**0**	**359**	**2**	**16**	**0**	**14 092**	**-157**	**113**	**14 048**
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**18 468**	**4 795**	**1 325**	**260**	**148**	**1 451**	**29**	**26 477**	**-850**	**-2 315**	**23 311**
TOTAL EMPLOIS	**330 232**	**109 689**	**15 578**	**2 945**	**348**	**4 375**	**308**	**463 475**	**-53 260**	**233**	**410 448**
Dotations aux provisions	**1 985**	**1 438**	**2**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3 426**	**0**	**-102**	**3 324**
Engagement à réaliser sur ressources affectées non utilisées	**53**	**0**	**0**	**339**	**0**	**0**	**0**	**392**	**0**	**0**	**392**
TOTAL	**332 271**	**111 127**	**15 580**	**3 284**	**348**	**4 375**	**308**	**467 293**	**-53 260**	**131**	**414 164**

Tableau des ressources

PRODUITS RESSOURCES	Association MSF	MSF Logistique	Epicentre	Fondation MSF	EUP	SCI MSF	SCI Sabin	Total	Eliminations	Retraite-ments	Total combinés
Ressources collectées auprès du public	213 358	0	0	2 159	0	0	0	215 517	0	0	215 517
Autres fonds privés	44 164	0	2 057	361	0	0	0	46 581	0	0	46 581
Ressources privées issues de la recherche de fonds	**257 522**	**0**	**2 057**	**2 519**	**0**	**0**	**0**	**262 098**	**0**	**0**	**262 098**
Subventions et autres concours publics	**3 907**	**0**	**407**	**0**	**0**	**0**	**0**	**4 314**	**0**	**0**	**4 314**
Ressources issues de la recherche de fonds	**261 429**	**0**	**2 464**	**2 519**	**0**	**0**	**0**	**266 412**	**0**	**0**	**266 412**
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	16 340	105 883	7 485	0	0	0	0	129 708	-44 298	**0**	85 410
Autres ressources	17 227	3 136	5 617	583	258	31 027	2 576	60 424	-8 962	**0**	51 462
Autres produits	**33 567**	**109 020**	**13 102**	**583**	**258**	**31 027**	**2 576**	**190 132**	**-53 260**	**0**	**136 872**
TOTAL RESSOURCES	**294 996**	**109 020**	**15 566**	**3 102**	**258**	**31 027**	**2 576**	**456 544**	**-53 260**	**0**	**403 284**
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	**323**	**0**	**0**	**89**	**0**	**0**	**0**	**411**	**0**	**0**	**411**
Reprises de provisions	**374**	**918**	**7**	**0**	**0**	**0**	**0**	**1 299**	**0**	**0**	**1 299**
TOTAL	**295 692**	**109 938**	**15 573**	**3 190**	**258**	**31 027**	**2 576**	**458 255**	**-53 260**	**0**	**404 995**

8.4 Les emplois

Représentation comptable des emplois de l'ensemble combiné

Dans le compte d'emploi des ressources, les emplois sont présentés en coût complet. Le compte d'emploi des ressources est construit directement à partir de la comptabilité analytique des entités combinées. Celle-ci reflète, au travers de centres de coûts distincts, les dépenses des différents services et activités de l'ensemble combiné.

La très grande majorité des dépenses est affectée directement à l'une des rubriques d'emplois du CER. Néanmoins certaines dépenses sont liées à des activités se rattachant à plusieurs rubriques. Elles sont alors ventilées entre les différents emplois concernés en fonction de clés de répartition.

Les principales clés utilisées pour ventiler les activités des entités combinées par rubrique d'emplois sont les suivantes :

- Temps passés par personne pour les activités des équipes de communication, de collecte et de partenariat, du département juridique et de la DSI,
- Surfaces occupées par le personnel dédié à chaque activité pour les coûts de loyers et les charges générales,
- Pourcentage de chiffre d'affaires réalisé avec l'association MSF et celui réalisé avec d'autres organisations, pour répartir au sein de la mission sociale les dépenses d'activité de MSF Logistique et d'Epicentre entre dépenses d'opérations et autres activités à vocation humanitaire.

Détail des missions sociales et des emplois de missions sociales

L'Association MSF a pour missions : l'assistance aux populations, l'amélioration des compétences médicales et opérationnelles locales, l'information et la sensibilisation du public sur les situations de détresse auxquelles sont confrontées les équipes médicales ainsi que la recherche et le développement dans le domaine médical.

- L'assistance et la formation aux populations

Cette mission sociale correspond aux opérations médicales de secours menées sur le terrain et aux activités du siège pour la part concernant la mise en oeuvre de ces opérations.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les interventions directes (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées par MSF Association seule, conjointement avec d'autres sections MSF ou menées uniquement pour le compte d'autres sections MSF,
- Les activités de support aux opérations qui regroupent le pilotage, la coordination, l'évaluation des programmes, et l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement, gestion administrative et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, complété des équipes basées aux Emirats, New York, Tokyo et Bordeaux ; Les équipes de support décentralisées à New York, Tokyo et Sydney sont en charge de certains projets sous la responsabilité de la direction des opérations ou de la direction médicale de l'Association MSF. Ces unités décentralisées ont également pour objectif de garantir une meilleure cohérence autour du projet opérationnel,
- Les versements effectués en faveur d'autres organismes qui apportent à MSF Association un concours opérationnel sur les terrains.

- L'information et la sensibilisation du public

Cette mission sociale correspond aux actions de témoignage et de communication centrées sur les activités de l'Association et leurs contextes visant à informer et sensibiliser le public.

Sont rattachées à cette mission sociale :

- Les activités du département de la communication pour la part dédiée à ces actions,
- Les publications et des films relatant les situations de terrain, les dépenses liées aux expositions thématiques itinérantes, aux rencontres avec la presse, etc.

- La recherche et le développement dans le domaine médical.

Dans le cadre de cette mission sociale, MSF Association soutient financièrement plusieurs initiatives du mouvement MSF telles que les activités de la Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME) et de la Drugs for Neglected Diseases initiative (DNDi).

La Fondation MSF a pour principales missions de soutenir les actions de l'Association MSF dans toutes ses activités, ainsi que tout autre organisme développant des actions et activités en conformité avec son objet, en France comme à l'Etranger. Elle articule son action autour de trois axes :

- L'innovation technologique : basée sur des innovations technologiques, la Fondation développe des solutions aux problèmes de terrain,
- La recherche médicale appliquée : pour valider de nouveaux protocoles médicaux, la Fondation soutient la recherche médicale menée par d'autres acteurs institutionnels. Ces recherches, réalisées sur le terrain, sont choisies pour leur potentiel transformatif,
- La connaissance humanitaire : au sein de La Fondation MSF, le CRASH vise à stimuler le débat et la réflexion critique sur les pratiques de terrain et plus généralement sur le monde humanitaire.

L'Association MSF Logistique est la principale centrale d'approvisionnement (matériels et médicaments) de l'Association MSF. Elle intègre l'ensemble des métiers de la chaine d'approvisionnement, depuis l'achat jusqu'au transport de marchandises, et propose également des services liés à son activité. Les coûts correspondants sont directement intégrés aux dépenses d'opérations.

L'Association Épicentre a pour activités la recherche et les études épidémiologiques. Elle intervient en appui à des projets opérationnels de MSF et participe à la formation de ses équipes médicales.

État d'Urgence Production (EUP) réalise des reportages sur les différents programmes, constituant ainsi la mémoire audiovisuelle de l'Association MSF. État d'Urgence Production réalise ses productions audiovisuelles dans différents domaines : utilisation d'images d'archives pour la réalisation de films de communication générale de Médecins Sans Frontières, réalisation de films documentaires ou médicaux.

Ventilation des dépenses de missions sociales

Le CER impose une présentation des dépenses de missions sociales ventilées entre trois catégories : « actions réalisées en France », « actions réalisées à l'étranger » et « versements à d'autres organismes ».

Les actions menées dans les pays d'intervention sont directement rattachables à l'une ou l'autre de ces catégories.

Les activités de support et d'information menées par le siège ne sont pas directement rattachables à ces catégories puisqu'elles concernent l'ensemble des pays d'intervention. Les dépenses correspondantes sont ainsi réparties entre « actions réalisées en France » et « actions réalisées à l'étranger » en fonction de la part du coût des actions menées dans les pays d'intervention dans chacune de ces catégories.

Détail des emplois de missions sociales

En milliers d'euros	2018	2017	% des emplois	% des emplois
Opérations conduites par MSF France	240 025	232 961	58%	59%
Versements à d'autres organismes	3 342	1 499	1%	0%
Opérations pour le compte d'autres sections	16 214	9 328	4%	2%
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	**259 581**	**243 787**	**63%**	**62%**
Support des opérations	42 157	36 989	10%	9%
Information et sensibilisation du public	3 248	3 326	1%	1%
Autres activités liées à la mission sociale	67 440	73 663	16%	19%
Versements à d'autres organismes	663	926	0%	0%
Missions sociales de MSF et de ses satellites	**373 089**	**358 691**	**91%**	**91%**

Détail des emplois de missions sociales par destination

En milliers d'euros	Missions réalisées en France (1)	Missions réalisées à Etranger (2)	2018 Total (1) + (2)	2017
Opérations conduites par MSF France	2 215	237 810	240 025	232 961
Versements à d'autres organismes *	0	3 342	3 342	1 499
Opérations conduites pour le compte d'autres sections	0	16 214	16 214	9 328
Dépenses des opérations en France et à l'étranger	**2 215**	**257 366**	**259 581**	**243 787**
Support des opérations	358	41 799	42 157	36 989
Information et sensibilisation du public	22	3 226	3 248	3 326
Autres activités liées à la mission sociale	10	67 430	67 440	73 663
Versements à d'autres organismes *	0	663	663	926
Missions sociales de MSF et de ses satellites	**2 605**	**370 484**	**373 089**	**358 691**

En milliers d'euros	Missions réalisées en France (1)	Missions réalisées à Etranger (2)	2018 Total (1) + (2)	2017
*Total versements à d'autres organismes	0	4 005	4 005	2 424
Actions réalisées directement	2 605	366 480	369 085	356 266
Missions sociales de MSF et de ses satellites	**2 605**	**370 484**	**373 089**	**358 691**

Les emplois affectés aux missions sociales s'élèvent en 2018 à 373 089 milliers d'euros.

Ces emplois comprennent :

- Les dépenses directes d'opérations (équipes nationales et internationales en poste sur les terrains, approvisionnements médicaux et logistiques, soutiens administratifs locaux) menées uniquement par les entités combinées conjointement avec d'autres sections MSF pour 240 025 milliers d'euros (contre 232 961 milliers d'euros en 2017), majoritairement réalisées à l'étranger,
- Les dépenses menées pour le compte d'autres sections MSF pour 16 214 milliers d'euros. Elles augmentent de 4 085 milliers d'euros sur l'exercice (+34%), comparées aux dépenses de l'année 2017 qui s'établissaient à 12 129 milliers d'euros lorsqu'on réintègre, pour une meilleure compréhension, 2 801 milliers d'euros de charges refacturées aux autres sections, incluses en 2017 dans les dépenses d'opérations directes,
- Les coûts de support aux opérations pour 42 157 milliers d'euros. Ils correspondent au pilotage, à la coordination et à l'évaluation des programmes, à l'appui technique fourni aux missions dans les domaines médical, logistique, financier et ressources humaines (y compris recrutement et formation). Ce support est déployé depuis le siège parisien, appuyé par les équipes basées aux Emirats, New-York, Tokyo et Bordeaux. Ces coûts engagés pour l'ensemble des activités déployées dans les pays d'intervention, sont ventilés entre les actions réalisées en France et celles réalisées à l'étranger au prorata des dépenses directes d'opérations conduite par les entités combinées,
- Les dépenses d'information et de sensibilisation du public à hauteur de 3 248 milliers d'euros, qui se composent d'événements de communication externe à des fins de témoignage : montage d'expositions, communiqués et dossiers de presse, rédaction de livres, production de films, etc. Elles sont ventilées de la même manière que les coûts des supports aux missions entre les opérations en France et à l'étranger,
- Les autres activités liées aux missions sociales qui regroupent les activités effectuées par les satellites (MSF Logistique et Epicentre principalement) à destination d'autres sections ou autres organisations. Elles sont affectées directement aux missions réalisées à l'étranger.

Organisme	Statut	Pays d'intervention	Montant	Mission
WAHA	Association	Liban	1 062	Dans le cadre de son programme au Liban, MSF travaille en partenariat avec Women and Health Alliance, organisation médicale française, pour proposer des consultations externes pédiatriques.
DNDI	Association		2 210	MSF et la DNDI travaillent, au Cambodge, à développer de nouvelles stratégies de diagnostics et de traitements dans le cadre de la prise en charge de l'hépatite C. Les versements à la DNDI pour ce projet représentent 1 928 K€. Par ailleurs, MSF finance annuellement Drugs for Neglected Diseases initiative (initiative Médicaments contre les Maladies Négligées), organisme de recherche et de développement dont l'objectif est de livrer de nouveaux traitements pour les maladies les plus négligées. La contribution 2018 s'élève à 282 K€.
CAME	Association		381	MSF finance annuellement la CAME (Campagne d'Accès aux Médicaments Essentiels), association qui vise à améliorer l'accès aux médicaments essentiels. Ses missions s'articulent autour de trois axes : surmonter les obstacles à l'accès aux médicaments essentiels, stimuler la recherche et le développement pour les maladies négligées.
LIKHAAN	Association	Philippines	178	Dans le cadre de son projet de soins de santé sexuelle et reproductive, MSF finance Likhaan, organisation locale, qui offre des services de planning familial aux populations des districts défavorisés de Tondo et de San Andres.
AMRA	Association	Géorgie	106	MSF soutient, AMRA, organisation locale, en charge d'activités psychosociales pour des patients atteints de tuberculose multi-résistante.
MSF Belgique	Association	Indonésie	68	Dans le cadre de son partenariat avec le Fonds BNP Paribas, MSF a collecté des fonds pour l'urgence Indonésie. N'intervenant pas directement sur cette catastrophe, les fonds de la collecte ont été reversés avec l'accord du tiers à la section opérationnelle belge de MSF.
		Total	**4 005**	

Détail des emplois de recherche de fonds

En milliers d'euros	2018	2017	% des emplois	% des emplois
Frais de collecte France	11 679	11 129	3%	3%
Frais de traitement des dons	1 212	915	0%	0%
Gestion des legs	514	270	0%	0%
Frais d'appel à la générosité publique	**13 405**	**12 314**	**3%**	**3%**
Frais de recherche des autres fonds privés	611	663	0%	0%
Coûts de recherche des fonds publics institutionnels	32	83	0%	0%
Frais de recherche de fonds	**14 048**	**13 060**	**3%**	**3%**

Les frais de recherche de fonds distinguent les coûts associés à l'appel à la générosité publique à la recherche d'autres fonds privés ainsi qu'à la recherche de subventions ou concours publics auprès des agences d'Etat d'aide humanitaire (également appelés financements institutionnels).

Les coûts d'appel à la générosité publique s'élèvent en 2018 à 13 405 milliers d'euros. Ils découlent des actions mises en œuvre par l'Association MSF et la Fondation MSF pour solliciter auprès des particuliers les dons nécessaires à la mise en œuvre des missions sociales, les frais de traitement des dons (traitements manuels, informatiques et bancaires), ainsi que la gestion des biens légués.

Les frais de recherche des autres fonds privés (611 milliers d'euros) correspondent aux coûts de la recherche de financements et de partenariats d'entreprises ainsi qu'aux dépenses liées à la diffusion des produits de la boutique en ligne solidaire pour soutenir Médecins Sans Frontières.

Détail des emplois de fonctionnement et autres charges

En milliers d'euros	2018	2017	% des emplois	% des emplois
Coût des services de fonctionnement	18 871	20 652 *	5%	5%
Charges de fonctionnement refacturées aux sections	3 039	8	1%	0%
Fonctionnement du pôle associatif	1 401	1 109	0%	0%
Frais de fonctionnement	**23 311**	**21 769**	**6%**	**6%**

* 18 101 milliers d'euros après reclassement de 2 551 milliers d'euros de charges de fonctionnement refacturées aux sections.

L'administration et le fonctionnement général du groupe MSF France sont assurés depuis les sièges des différentes entités par les directions générales, les directions des ressources humaines sièges, les directions financières, et les services de fonctionnement interne (ressources humaines siège, communication interne).

Les coûts de fonctionnement augmentent sur l'exercice de 4,2 % en raison principalement d'une contribution additionnelle de l'Association MSF au frais de fonctionnement du Bureau International (+ 415 milliers d'euros) et de 330 milliers d'euros de coûts informatiques supplémentaires en lien, plus particulièrement cette année, avec des projets concernant le fonctionnement du siège.

Les coûts de fonction du pôle associatif recouvrent les dépenses inhérentes à la gouvernance associative des entités combinées (réunion des conseils d'administration, assemblées générales et animation du réseau associatif de l'Association MSF).

Les dotations aux provisions pour risques et charges, les dépréciations de créances et les dépréciation de stocks s'élèvent à 3 324 milliers d'euros sur l'exercice contre 1 376 milliers d'euros en 2017.

Les ressources affectées non utilisées sur l'exercice s'élèvent à 392 milliers d'euros et correspondent pour 53 milliers d'euros à l'implantation sur les terrains d'intervention, d'équipements de traitement des déchets et des eaux usées, pour 273 milliers d'euros au projet 3D de la Fondation et pour 65 milliers d'euros aux fonds reçus par la Fondation en vue de la création de la première Fondation Abritée « FIHA – Fondation Innovation for Humanitarian Action » dont l'activité démarrera en 2019.

8.5 Détail des ressources

Définition des ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public (dites ressources de générosité publique) sont définies comme regroupant les dons manuels, les legs et autres libéralités effectués par des donateurs particuliers aux sections MSF et bureaux étrangers, et servant à la mise en œuvre du projet opérationnel.

Cette approche internationale des ressources de générosité publique est soutenue par la volonté de rendre compte de la réalité économique et politique de la mise en œuvre du plan opérationnel développé par le groupe MSF France.

Ainsi, ce projet opérationnel est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apporte les ressources humaines et financières nécessaires à sa réalisation.

Par ailleurs, compte tenu de l'importante origine publique des ressources collectées par le mouvement MSF, cette définition internationale de la générosité publique a été étendue à l'ensemble des ressources reçues des sections MSF.

Les ressources collectées auprès du public reçues des autres sections de MSF sont déclarées par les sections.

Détail des ressources

En 2018, les ressources privées issues de la recherche de fonds s'élèvent à 262 098 milliers d'euros. Parmi celles-ci :

75 891 milliers d'euros ont été collectés en France et aux Emirats comprenant :

- 72 852 milliers d'euros de ressources de générosité publique, en diminution de 25% sur l'exercice

conséquence d'un legs exceptionnel de 22 217 milliers d'euros comptabilisé en 2017;

- 3 039 milliers d'euros d'autres fonds privés (dont 2 684 milliers d'euros de mécénat d'entreprises collectés par l'association MSF et la Fondation, 51 milliers euros de financements privés octroyés à Epicentre, 25 milliers d'euros d'adhésions des membres de l'association MSF et 279 milliers d'euros des recettes générées par les ventes de produits solidaires par l'association MSF).

En milliers d'euros	2018	2017
Dons et legs des particuliers collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	72 852	98 368
Dons des particuliers collectées par MSF-Australie, MSF-Japon, MSF-USA et autres sections MSF	142 665	155 801
Autres fonds privés collectés par les sections MSF	43 543	40 904
Autres fonds privés collectés en France et aux Emirats-Arabes-Unis	3 039	2 459
Ressources privées issues de la recherche de fonds	**262 098**	**297 533**
Subventions et autres concours publics	**4 314**	**8 269**
Ressources issues de la recherche de fonds	**266 412**	**305 802**
Ressources issues des activités liées à la mission sociale	85 410	79 788
Autres ressources	51 462	14 020
Autres produits	**136 872**	**93 808**
TOTAL RESSOURCES	**403 284**	**399 610**
Report des ressources affectées non utilisées	**411**	**87**
Reprises de provisions	**1 299**	**4 561**
TOTAL PRODUITS	**404 995**	**404 259**

186 207 milliers d'euros ont été collectés par les sections du mouvements MSF comprenant :

Section	Collecte privée	2018	2017	2018	2017
MSF USA	Dons des particuliers Autres fonds privés	79 173 37 413	89 337 37 055		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		**116 586**	**126 392**	**63%**	**64%**
MSF Australie	Dons des particuliers Autres fonds privés	27 239 1 774	33 106 461		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		**29 013**	**33 567**	**16%**	**17%**
MSF Japon	Dons des particuliers Autres fonds privés	32 279 2 558	27 926 2 721		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		**34 837**	**30 646**	**19%**	**16%**
Autres MSF	Dons des particuliers Autres fonds privés	3 973 1 798	5 433 667		
Ressources privées issues de la recherche de fonds		**5 771**	**6 101**	**3%**	**3%**
TOTAL	**Total Dons des particuliers** **Total Autres fonds privés**	**142 665** **43 543**	**155 801** **40 904**	**77%** **23%**	**79%** **21%**
Total général		**186 207**	**196 706**		

Au total, les ressources provenant de la générosité publique de l'ensemble combiné s'élèvent à 215517 milliers d'euros, dont 34% collectées en France et aux Emirats.

Les subventions et autres concours publics (également appelés financements institutionnels) correspondent aux financements obtenus auprès des agences d'aide internationales et gouvernementales, ainsi que des collectivités locales.

En 2018, le total de ces ressources s'élève à 4 314 milliers d'euros dont 69% versés par Unitaid (2 955 milliers d'euros) majoritairement pour le projet endTB de l'Association MSF, 22% par le gouvernement Canada (936 milliers d'euros) pour les urgences en Ouganda et en République Démocratique du Congo (Ebola), 9% par le gouvernement Japonais (400 milliers d'euros) pour l'urgence à Gaza et 23 milliers d'euros d'autres bailleurs institutionnels.

Les autres produits de 136 872 milliers d'euros recouvrent des ressources issues des activités liées aux missions sociales à hauteur de 85 410 milliers euros et d'autres ressources pour 51 462 milliers d'euros :

- les ressources issues des activités liées aux missions sociales correspondent principalement aux produits des activités des deux principaux satellites (67 635 milliers d'euros de ventes de médicaments, de matériel médical et logistique générés par MSF Logistique et 2 369 milliers d'euros de prestations de consultation, recherche et formation d'Epicentre pour d'autres acteurs) et aux produits de refacturation des dépenses engagées par l'Association MSF pour d'autres sections.
- les autres ressources comprennent des autres produits d'exploitation pour 8 946 milliers d'euros générés principalement par les activités d'Epicentre et de l'Association MSF à d'autres sections MSF, des produits financiers incluant les intérêts et plus-values générés par les placements (375 milliers d'euros), les gains de change (8 686 milliers d'euros), et les produits exceptionnels (33 455 milliers d'euros) dont 33 000 milliers d'euros de vente des immeubles de la rue Saint Sabin.

Les reprises de provisions pour risques et charges et les reprises pour dépréciation des stocks s'élèvent à 1 299 milliers d'euros.

Le report de ressources affectées non utilisées correspond correspond pour 138 milliers d'euros au financement des activités du projet Watsan (pour implanter sur les terrains d'intervention des équipements de traitement des déchets et des eaux usées), pour 184 milliers d'euros au financement de la mission au Bangladesh, pour 89 milliers d'euros au financement de la recherche sur l'antibiorésistance et pour 1 millier d'euros au financement d'activités en lien avec Ebola.

Suivi des ressources collectées auprès du public

Mode de financement des emplois et immobilisations et affectation des ressources collectées auprès du public

L'ensemble des ressources de l'ensemble combiné a vocation à financer l'ensemble de ses emplois et de ses investissements.

Les affectations prioritaires de ressources sont régies par les quatre principes suivants :

a. Dans le respect de la volonté des donateurs, les ressources affectées sont intégralement allouées aux dépenses concernées (par exemple : dons dédiés à une urgence ou à une thématique particulière).
b. Dans le respect des engagements contractuels, les ressources sont allouées aux dépenses concernées conformément aux clauses contractuelles (par exemple : financements institutionnels).
c. Les dépenses engagées pour le compte d'autres acteurs (sections MSF ou autres ONG) sont financées par les ressources générées par ces activités (par exemple : refacturations aux satellites et sections MSF).
d. La marge dégagée par les activités externes des satellites finance en priorité les frais de fonctionnement de ces satellites.

Les ressources de générosité publique non encore utilisées après application de ces différents principes, sont allouées aux emplois restant à financer (y compris les acquisitions d'immobilisations de l'année) à hauteur de ce que représentent dans le total des ressources non encore utilisées, les seules ressources collectées auprès du public. Ce ratio « R » détermine la proportion de générosité publique non affectée à utiliser pour le financement des emplois restants.

Au moment du transfert de propriété d'une acquisition financée par emprunt, une part de la générosité publique est rendue indisponible par anticipation, pour sanctuariser les fonds nécessaires au remboursement dudit emprunt.

La ratio « R » appliqué au montant de l'emprunt, matérialise la proportion de financement de l'acquisition couverte par la générosité publique.

Dans le cas où des fonds non issus de la générosité publique viendraient participer au remboursement dudit emprunt, il conviendrait d'abonder de cet excédent de financement les ressources de générosité publique.

Dans le CER, cet abondement se traduirait par un montant négatif de générosité publique employée au titre des acquisitions d'immobilisations, de telle sorte que le solde des ressources de générosité publique non utilisées à la fin de l'exercice soit augmenté.

Utilisation de la générosité publique par catégorie d'emploi

Selon les principes décrits précédemment, l'ensemble combiné a utilisé 227 963 milliers d'euros de ressources de générosité publique sur l'exercice 2018, soit 100 % des ressources collectées auprès du public de l'année et 12 203 milliers d'euros prélevés sur les ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31 décembre 2017.

Au 31 décembre 2018, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice représente moins de 1,6 mois d'activité de l'ensemble combiné (2,1 mois fin 2017) et s'élève à 55 579 milliers d'euros.

Pour des raisons de clarté et de simplicité, les dotations aux amortissements de l'année ont été en totalité déduites des emplois finançables, plutôt que d'annuler dans la rubrique " Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées " le montant de générosité publique qui aurait été affecté au " financement " de dotations aux amortissements.

Les ressources collectées auprès du public sont ainsi affectées aux différentes catégories d'emplois du CER comme suit :

- 211 445 milliers d'euros au financement des missions sociales (soit 91% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année),
- 9 235 milliers d'euros au financement des frais de recherche de fonds (soit 4% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année),
- 4 689 milliers d'euros au financement des frais de fonctionnement (soit 2% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année),
- 2 595 milliers d'euros au financement des acquisitions d'immobilisations fonctionnement (soit 1% des ressources de générosité publique utilisées sur l'année).

Les missions sociales sont financées à hauteur de 57 % par les ressources collectées auprès du public, les frais de recherche de fonds à hauteur de 66% et les frais de fonctionnement à hauteur de 20%.

Indicateurs de gestion pluriannuels

RESSOURCES, EMPLOIS ET RESULTATS COMBINÉS (en millions euros)

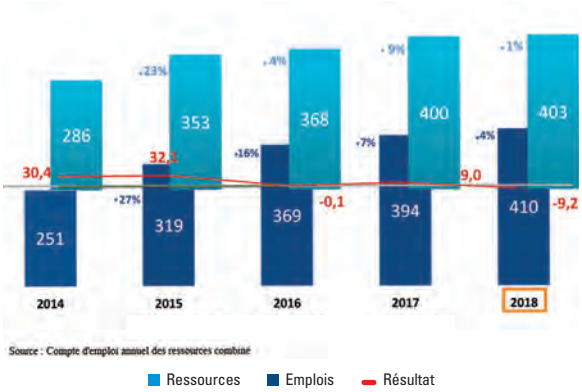

FONDS ASSOCIATIFS DISPONIBLES ET TRÉSORERIE MOYENNE (en millions d'euros)

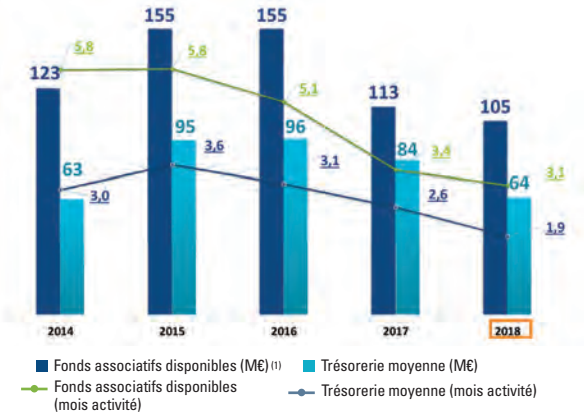

(1) Total des fonds associatifs après affectation du résultat de l'année

COMPOSITION DES EMPLOIS COMBINÉS (en %)

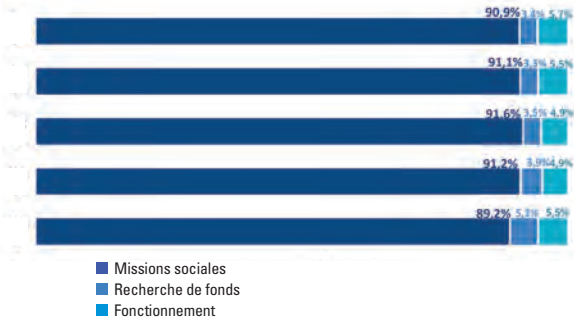

ORIGINE DES RESSOURCES COMBINÉES (en %)

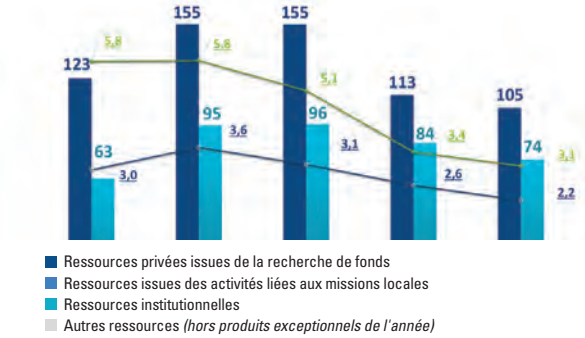

EFFECTIFS MOYENS ANNUELS

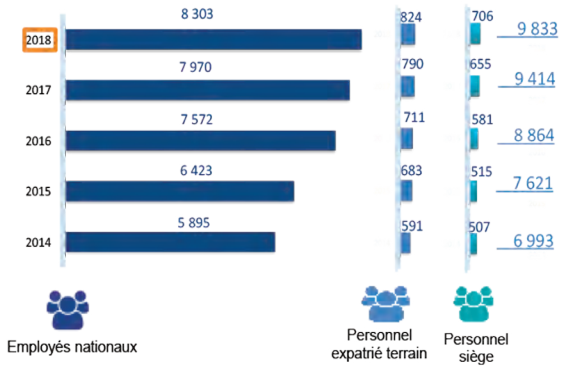

COÛT DE L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

COÛT DE LA RECHERCHE DE FONDS PRIVÉS

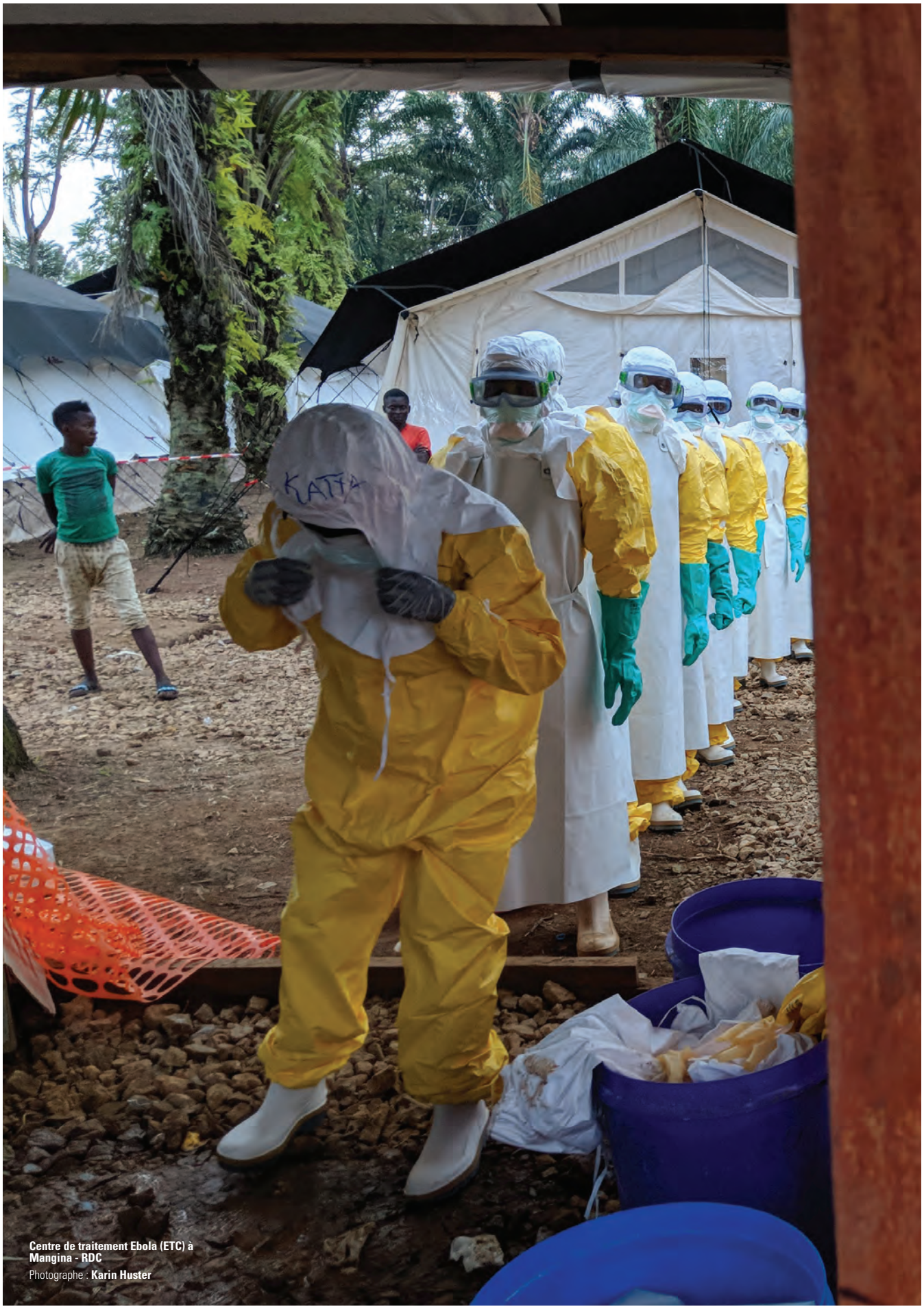

Centre de traitement Ebola (ETC) à Mangina - RDC
Photographe : **Karin Huster**

Organisation de MSF et gouvernance

1. Le mouvement Médecins Sans Frontières

L'association MSF constitue avec les associations américaine, australienne et japonaises de MSF le groupe OCP (Centre Opérationnel de Paris). OCP forme ainsi l'un des 5 centres opérationnels autour duquel est organisé le mouvement Médecins Sans Frontières.

1.1 Organisation et gouvernance du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières est une association médicale humanitaire internationale, créée en 1971 à Paris par des médecins et des journalistes. Elle délivre ses secours en toute indépendance et impartialité et se réserve le droit de s'exprimer publiquement sur les situations dont ses équipes peuvent être témoins. Réunies autour d'une même Charte, les équipes de MSF sont composées de personnel médical, logistique et administratif de dizaines de nationalités différentes, expatriés ou employés localement. Elles apportent leurs secours dans le respect des principes de l'action humanitaire et de l'éthique médicale.

Aujourd'hui, le mouvement international MSF compte vingt-quatre associations dont cinq centres opérationnels, ainsi que plusieurs bureaux de représentation et entités spécialisées appelées satellites. Toutes les associations sont des entités juridiquement indépendantes enregistrées en conformité avec les lois du pays dans lequel elles sont établies et réunies autour d'une seule et même Charte. Sur le terrain, chaque centre opérationnel mène ses propres projets de manière indépendante, tout en assurant un échange d'information dans un souci de cohérence. Lors d'urgences de très grande ampleur, les différents centres opérationnels qui interviennent s'efforcent de se répartir la tâche pour déployer des secours plus efficaces.

MSF International est l'association qui a pour objectif de préserver l'identité de MSF, d'apporter un soutien au mouvement en termes de coordination et d'information, et de représenter MSF auprès des institutions internationales.

Les organes de gouvernance associative du mouvement sont les suivants :

- l'Assemblée Générale Internationale (AGI) est la plus haute autorité de MSF International, en charge de préserver la mission sociale médicale et humanitaire de MSF, et de donner une orientation stratégique au Mouvement MSF. Elle délègue des tâches à un Conseil d'Administration International, qui doit lui rendre compte pour l'exécution de ces tâches.

  Elle se réunit annuellement et comprend deux représentants de chaque association, deux représentants des membres individuels de MSF International, et le Président international, lui-même élu par les représentants. Chaque représentant, ainsi que le Président international, dispose d'un vote indépendant pour se prononcer sur les questions soumises à la décision de l'Assemblée.
- Le Conseil d'Administration International (CAI) comprend 12 membres ayant un droit de vote, et un trésorier coopté sans droit de vote :
  - le Président international,
  - cinq représentants nommés par les Centres Opérationnels (un par centre opérationnel),
  - six membres (le nombre de représentants des centres opérationnels plus un) élus par l'Assemblée Générale Internationale.

  Le Secrétaire général assiste aux réunions du Conseil d'Administration en tant que secrétaire sans droit de vote.

  Le Conseil d'Administration se réunit généralement huit fois par an ou aussi souvent que ses responsabilités l'exigent.

Le Conseil d'Administration International peut être directif, mais il a pour vocation de jouer un rôle d'orientation; il rend compte de la mise en œuvre des décisions, et facilite l'accord au sein du mouvement en temps utile. Le CAI est notamment mandaté pour résoudre les problèmes au sein du mouvement MSF, ouvrir et fermer des entités exécutives, émettre des recommandations pour l'Assemblée Générale Internationale.

- Les plateformes de gouvernance exécutive sont les suivantes :
  - Le Bureau International, qui abrite le secrétariat de MSF International, est en charge de coordonner les exécutifs dans le mouvement, d'assurer un soutien en terme de circulation de l'information, de représenter MSF à l'extérieur et de mettre en œuvre des initiatives et projets internationaux selon les besoins. Son siège est à Genève et son personnel est réparti dans toutes les sections MSF,
  - L'ExCom (Comité Exécutif) est une formation regroupant les directeurs généraux des sections. Il est responsable devant le CAI de la mise en œuvre des politiques définies et constitue un espace de réflexion et de conseil sur des questions opérationnelles stratégiques. Se réunissent, selon les sujets à l'ordre du jour, le Full Excom (composé de tous les directeurs généraux des sections MSF, du secrétaire médical international et du secrétaire général), ou le Core ExCom (composé des directeurs généraux des cinq centres opérationnels, du secrétaire médical international, de deux autres directeurs généraux élus par le Full ExCom et du secrétaire général),
- Les plateformes internationales thématiques : Opérations, Médical, Communication, Collecte de fonds, Finances, Ressources Humaines, Logistique, Systèmes d'Information.

Les associations non opérationnelles poursuivent des activités de collecte de fonds, de communication et de recrutement. Elles participent également à la définition et à la mise en œuvre des opérations sous la responsabilité d'un des cinq centres opérationnels au sein de partenariats privilégiés. Ainsi le projet opérationnel mis en œuvre par le centre opérationnel parisien est conjointement défini et validé par les sections américaine, australienne, française et japonaise qui, chacune, lui apportent les ressources humaines, financières ou techniques nécessaires à sa réalisation. Les liens entre ces quatre sections, partenaires du groupe opérationnel de Paris (OCP), ont été formalisés par un accord entre leurs conseils d'administration et par la création d'un Comité de Groupe (« Group Committee ») dans lequel chacun d'entre eux est représenté. Ce comité est en charge de la validation et du suivi des plans stratégique et annuel, de la mission sociale du groupe ainsi que du budget opérationnel.

Les échanges entre les sections (projets internationaux, ressources humaines, collecte de fonds…) occasionnent de nombreux flux financiers qui biaisent la lecture des comptes nationaux. Depuis de nombreuses années déjà, alors qu'aucun texte de loi ne l'exige, les comptes internationaux de Médecins Sans Frontières sont combinés, certifiés et présentés chaque année dans le rapport d'activité international. Cette combinaison, établie selon des standards "Swiss GAAP" et adaptés à une organisation sans but lucratif, a le même objectif de présentation d'une image fidèle de l'emploi des fonds, après élimination des flux financiers internes. Le rapport financier international est disponible sur le site internet international de MSF (www.msf.org).

1.2 Autres activités du mouvement MSF

Médecins Sans Frontières a lancé en 1999 la Campagne pour l'Accès aux Médicaments Essentiels (CAME). Son but est d'améliorer l'accès à des traitements, à des outils diagnostics et à des vaccins de qualité répondant aux besoins des patients sur ses terrains d'intervention. Elle encourage d'autres formes de financement de la recherche médicale dont les objectifs seraient définis en fonction des besoins les plus importants et non plus en fonction d'une logique de marché. Conjuguée à d'autres organisations internationales, son action a rendue possible la baisse des prix et l'importation de molécules génériques. La CAME est financée par l'ensemble des sections du mouvement MSF.

Poursuivant le même objectif d'amélioration de l'accès aux traitements, Médecins Sans Frontières a lancé en 2002, avec l'appui de partenaires internationaux [1], une nouvelle initiative visant à favoriser la recherche et le développement de nouveaux médicaments permettant de traiter les patients atteints par les maladies les plus négligées.

Cette initiative a donné lieu à la création d'une fondation de droit suisse, DNDi (« Drugs for Neglected Diseases initiative »). Le mouvement MSF est l'un des membres du Conseil d'Administration de DNDi et soutient financièrement le développement de cette initiative.

Le mouvement international MSF en chiffres au 31 décembre 2017
(les comptes combinés de l'exercice 2018 ne sont pas encore approuvés à l'émission de ce rapport)

En millions d'euros	2017		2016	
Fonds privés	1 471	96%	1 438	95%
Fonds institutionnels	30	2 %	54	4 %
Autres recettes	31	2 %	24	2 %
TOTAL PRODUITS	**1 532**	**100 %**	**1 516**	**100 %**
Opérations	1 085	74 %	989	68 %
Support des opérations	190	13 %	171	12 %
Témoignage	46	3 %	45	3 %
Autres activités humanitaires	14	1 %	12	1 %
Total Mission Sociale	**1 335**	**91 %**	**1 217**	**83 %**
Recherche de fonds	**203**	**14 %**	**174**	**12 %**
Fonctionnement	**78**	**5 %**	**68**	**5 %**
TOTAL CHARGES	**1 616**	**100 %**	**1 459**	**100 %**
Déficit des activités	-85		57	
Résultat exceptionnel	0		0	
Profits et pertes nets sur change	-19		11	
RESULTAT	**-104**		**69**	

En millions d'euros	2017	2016
Actifs long terme	258	229
Actifs court terme	230	223
Trésorerie et valeurs assimilables	840	1 001
TOTAL ACTIF	**1 328**	**1 453**
Fonds affectés non dépensés	**43**	**36**
Fonds non affectés	996	1 107
Autres fonds propres	22	70
Total Fonds associatifs	**1 019**	**1 178**
Provisions	**0**	**18**
Autres dettes	**266**	**221**
TOTAL PASSIF	**1 328**	**1 453**

1 L'Institut Pasteur, Médecins Sans Frontières et quatre instituts de recherche du secteur public des pays à forte prévalence endémique : la Fondation Oswaldo Cruz/Farmanguinhos au Brésil, ICMR (Indian Council for Medical Research) en Inde, KEMRI (Kenya Medical Research Institute) au Kenya, le Ministère de la Santé de Malaisie, avec le soutien du programme spécial UNICEF/PNUD/Banque mondiale/OMS de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (TDR).

A propos de ce rapport

Ce rapport a été réalisé grâce au concours de nombreux intervenants que nous remercions pour leur collaboration.

Il est disponible sur **www.msf.fr** et sur demande, auprès de notre siège parisien.

Photos

Nous remercions Didier LEFEVRE, Mohammad GHANNAM, Nitin GEORGE, Candida LOBES, Agnès VARRAINE-LECA et KARIN HUSTER, pour le prêt des photographies qui illustrent ce rapport.

Conception et réalisation graphique

Sophie De Vrée

MSF France, Paris 11th
Photographer: **Didier Lefevre**
Headquarters located at 8 rue Saint Sabin

MEDECINS SANS FRONTIERES

8, rue Saint-Sabin 75011 Paris • Téléphone : +33 (0)1 40 21 29 29